VOLUME [illegible] — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 24 AVRIL 1935 — NUMERO 50

A[illegible] correspondance à "[illegible]TE" [illegible]NTS:
[illegible] $2.00
Eta[illegible] $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

CONTRE LE RÉARMEMENT ALLEMAND

Le Conseil de la Société des Nations appuie la protestation des trois puissances—Hitler est blessé de voir l'Angleterre donner son assentiment

GENEVE—Sauf le Danemark, qui s'est abstenu de voter, les membres du Conseil de la Société des nations ont approuvé la protestation de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie contre le réarmement de l'Allemagne. Le Reich a sans tarder laissé clairement entendre qu'il n'admet pas la décision du Conseil et estime que la réprobation dont l'Allemagne est l'objet empêchera désormais ce pays de participer aux négociations internationales.

Avec la protestation, le Conseil a approuvé une proposition s'y rattachant: établir, en Europe, des châtiments d'ordre économique et financier contre tout rejet unilatéral d'obligations découlant d'un traité (sous sa forme présenté, le covenant de la Société ne permet de sévir que contre l'auteur d'une agression). Le commissaire des affaires étrangères des Soviets, Maxime Litvinoff, a demandé si la mention du nom de l'Europe dans cette proposition signifiait que les autres parties du monde pourraient impunément violer des traités. Le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, sir John Simon a répondu que la proposition était un moyen de résoudre d'une manière pratique des problèmes actuels. Cette réponse a reçu l'assentiment du ministre des affaires étrangères de la France, M. Pierre Laval, et aussi celui du représentant de l'Italie, la baron Aloisi.

Le délégué du Danemark, M. Pierre Munch, s'est abstenu de voter parce que les protestataires ont rejeté la demande qu'il leur avait faite d'enlever de la protestation le nom de l'Allemagne.

Hitler est indigné

Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de l'Allemagne a annoncé à l'ambassadeur de la Grande-Bretagne près Berlin que non seulement le Reichsfuhrer Hitler est indigné de la censure que le Conseil de la Société des nations inflige au Reich, mais qu'il est blessé de l'assentiment que Londres a donné à la proposition de censure, tant à Stresa qu'à Genève. Le sous-secrétaire a ajouté que le Reichsfuhrer ne s'attendait pas du tout à voir la Grande-Bretagne prendre fait et cause pour la France et l'Italie.

La presse anglaise

Il y a lieu de noter que la presse londonienne se partage en deux camps, au sujet de la décision que le Conseil de la Société des Nations a prise d'approuver la proposition britannico-franco-italienne de censurer l'Allemagne pour son réarmement.

Plusieurs journaux, dont le **Manchester Guardian**, approuvent le conseil, mais le **Times** et le **Daily Herald** estiment regrettable sa décision. Le Times écrit notamment: Avant 1919, à tous les grands congrès de paix des temps modernes, les vaincus pouvaient négocier les traités article par article. C'est littéralement à la pointe d'une bayonnette que l'Allemagne a dû signer le traité de Versailles.

La Pologne et l'Allemagne

Varsovie a pris soin d'affirmer que la Pologne demeure amie de l'Allemagne, bien que le délégué polonais à Genève ait appuyé la proposition de censure contre le Reich. Si le délégué a voté dans ce sens, explique le journal officiel, c'est parce qu'une autre attitude eût accru la tension. Un vote unanime devait mettre fin à toute l'affaire.

Convention des Instituteurs du Manitoba

Programme pour la section du français (Tapestry Room), le mercredi 24 avril, à 9 h. 30 du matin

I. "Scènes de chez nous"
Par les élèves du 8e grade de l'Ecole Lord Selkirk
a) Conversation: "Dieu et mon droit"
b) Récitations—
L'Echo — Théodore Botrel
Ma Patrie — Octave Crémazie
c) Conversation: "Où l'on explique la raison de cette saynette".

II. "Chansons de chez nous"
Par le choeur des Radiophiles (7e et 8e grade)
1) Vive la Canadienne.
2) En roulant ma boule.
3) Par derrière chez ma tante.
4) Dans les prisons de Nantes.
5) Isabeau s'y promène.
6) Il n'y a qu'un seul Dieu.
7) Youpe! Youpe! sur la rivière.
8) V'la l'bon vent.
9) Filez, filez, ô mon navire.
10) Ah! si mon moine voulait danser.
11) Marie-Anne s'en va-t-au moulin.
12) A la claire fontaine.
13) M'en revenant de la jolie Rochelle
14) O Canada, mon pays, mes amours

Le choeur est sous la direction de Mlle E. Crookshanks.
Mme Dr Geo. Laflèche au piano.
Remerciements à la Cie de la Baie d'Hudson.

III. Le maître de français — M. le Prof. Richard
IV. Les problèmes du maître de français — C.-E. Muller

POUR PREPARER UNE NOUVELLE CONSTITUTION

M. Arthur Beauchesne, greffier des Communes, propose la tenue d'une assemblée constituante à Winnipeg

OTTAWA—Le comité parlementaire qui étudie les moyens de modifier l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord s'est réuni pour entendre M. Arthur Beauchesne, greffier des Communes. M. Beauchesne déclare que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord est de nature telle qu'il en est surgi une opposition qui s'accentue entre le Dominion et ses provinces. D'où la nécessité de modifier la Constitution de façon à permettre au Dominion d'unifier les lois d'intérêt général actuellement en discordance. Cette discordance s'est révélée au choc des développements du pays, des besoins, des intérêts résultant de la forme nouvelle de notre civilisation.

M. Beauchesne fait le parallèle entre notre situation, notre période d'évolution, au moment de la Confédération, et celle dans lequel nous vivons aujourd'hui. Ce que nous voulons, ce qui est indispensable au développement harmonieux du pays, c'est une constitution nouvelle. Le fait étant admis, la question se pose du moyen à prendre pour l'obtenir.

A Winnipeg

Le témoin suggère la convocation d'une assemblée constituante à Winnipeg. Cette assemblée serait constituée de délégations des Assemblées législatives des provinces, des 2 Chambres du Parlement. A cette assemblée, le Parlement anglais serait représenté. Il ne serait pas indispensable d'être député aux Assemblées législatives pour siéger à la constituante. Les délibérations de la constituante seraient souveraines et ses décisions finales. La loi qu'elle mettrait sur pied serait ratifiée par le roi.

Cette constitution ne serait plus une loi anglaise, comme l'Acte de l'Amérique du Nord, mais une loi canadienne ratifiée au même titre que nos autres lois, par Sa Majesté.

La langue et la religion

Cette constituante comprendrait 882 délégués, dont 24 sénateurs et 61 députés fédéraux. Les provinces y enverraient des délégations dont le nombre serait proportionnel à leur population. Avant la convocation, serait établi le principe de l'intangibilité des droits de langue et de religion de la minorité.

A la constituante, la démarcation des partis n'existerait plus, elle ne serait constituée que de Canadiens. Pour l'éloigner de toute influence politique, M. Beauchesne suggère de la convoquer à Winnipeg

La constitution serait votée à la majorité simple de la constituante. Elle devrait être ratifiée par l'Assemblée législative de chaque province et finalement par la Chambre et par le Sénat. Etant donné qu'il ne s'agit que d'intérêts exclusivement canadiens, M. Beauchesne estime que la Chambre anglaise n'a pas à intervenir, mais comme nous sommes pays d'Empire, il croit nécessaire la ratification par le roi. La loi constitutionnelle devrait être ratifiée par les deux tiers de la Chambre et du Sénat.

Le projet de M. Beauchesne, qui du point de vue de l'originalité, soulève un vif intérêt, provoque un débat auquel participent M. Henri Bourassa, l'hon. Ernest Lapointe, M. Onésime Gagnon, les hon. Ian MacKenzie, et P.-J. Veniot. M. Beauchesne répond à de nombreuses questions et pose en principe que le Dominion ayant pris un grand développement, étant devenu un nation, a le droit de modifier le cadre dans lequel il évolue.

Le comité se réunira de nouveau, après les vacances de Pâques.

Gouverneur Général



M. JOHN BUCHAN, écrivain et parlementaire de renom, qui vient d'être nommé Gouverneur Général du Canada, pour succéder à Son Excellence le comte de Bessborough.

UNE ALLIANCE FRANCO-RUSSE

C'est une véritable alliance militaire que la Russie soviétique veut conclure avec la France

PARIS — Le désir qu'éprouve la Russie soviétique de conclure pratiquement une alliance militaire avec la France trouble les hommes politiques qui rédigent le pacte d'assistance franco-russe. Le texte du pacte devait être parafé samedi. Toutefois, on tient de haute source qu'il déplait à Moscou de renoncer au projet d'assistance "automatique" au cas de guerre. Chez les autorités, on dit que les difficultés sont surtout d'ordre "géographique", ce qui indique que la France cherche à apporter des réserves explicites à toute promesse de coopérer à la défense de la Russie. Le commissaire aux affaires étrangères des Soviets, Maxime Litvinoff, a étonné le ministère des affaires étrangères en quittant Genève pour Moscou. Il devait venir à Paris. Le ministre des affaires étrangères Laval a conféré à nouveau avec l'ambassadeur des Soviets, M. Potemkin, qui parafera peut-être le texte du pacte. Le cabinet Flandin a approuvé les grandes lignes du pacte et M. Laval compte signer le texte pendant le séjour qu'il fera à Moscou cette semaine.

UNE ESCADRILLE DE NEUF AVIONS COMME CADEAU

C'est ce que les troupes d'assaut nazistes offrent à Hitler pour son 47e anniversaire

BERLIN—Le Reichsfuhrer Hitler a commencé samedi sa 47e année. Il la commençait plongé dans l'étude de questions lourdes de conséquences, entre autres celle de la réponse à faire à la censure que le Reich a reçue du Conseil de la Société des Nations, pour s'être réarmé. Cette réponse, on l'attend d'un moment à l'autre.

Parmi les présents qu'on lui a offerts, il y a une escadrille de neuf avions militaires. Ce sont les troupes d'assaut nazistes qui lui en font l'hommage, pour le remercier d'avoir réarmé l'Allemagne.

Le réarmement de l'Allemagne, l'association des officiers du Reich lui attribue le but suivant, dans une adresse de félicitations et d'assurance de loyauté au Reichsfuhrer: Les officiers de la vieille armée savent ce qu'est la guerre et n'en souhaitent pas le retour (on sait que Hitler, ancien combattant blessé, décoré de la Croix de fer, a lui-même prononcé des paroles semblables, notamment dans un appel aux anciens combattants français). Nous nous réjouissons de la restauration de notre armée, qui est un boulevard contre les incursions bolchevistes et contre les attaques que des ennemis impérialistes pourraient livrer à un pays sans autre moyen de défense que l'armée.

EN VACANCES POUR CINQ SEMAINES

Un bill du gouvernement pour améliorer la situation du chômage reste en plan—La course à l'or—Le port de Montréal—La Commission de la Radio

OTTAWA—La Chambre des communes a commencé, mercredi soir, des vacances de Pâques de cinq semaines, sans avoir disposé d'une des mesures ministérielles les plus importantes, celle se rapportant aux entreprises publiques pour aider à améliorer la situation du chômage au Canada. Comme on le sait, il s'agit d'un projet de loi autorisant une dépense de $33,000,000, dont $15,000,000 pour aider les compagnies de chemins de fer à obtenir du nouveau matériel roulant.

L'hon. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer, a accusé l'opposition de vouloir faire de l'obstruction au bill, mais les libéraux lui ont répondu qu'un projet d'une telle importance aurait dû être présenté plus tôt: mardi matin, le bill n'était pas encore distribué aux députés.

Un tunnel

C'est à propos d'une dépense de $1,000,000, pour la construction d'un tunnel à l'entrée ouest du port de Toronto, entre l'île de Toronto, en passant par l'île Hanlan, et la terre ferme, que le blocus budgétaire s'est produit.

Des libéraux ont prétendu que la ville de Toronto a bien plus besoin du remplacement des taudis par des logements salubres que de la construction d'un tunnel entre la ville et la grande île qui lui fait face, dans le lac Ontario. Sur cette île, le gouvernement projette d'établir un aéroport.

La course à l'or

M. Gordon, ministre des mines, a fait approuver un crédit de $1,000,000 pour des recherches géologiques dans les territoires du Nord-Ouest et ailleurs.

Près de deux cents groupes d'explorateurs seront expédiés dès le printemps dans les diverses régions du pays. La plupart de ces explorateurs seront des diplômés de nos universités. M. Gordon espère qu'ils découvriront de l'or pour les autres. Pas un seul des explorateurs n'aura le droit de piqueter pour lui-même. Il sera interdit à chacun d'être actionnaire dans une entreprise minière. Le gouvernement veut faire une enquête géologique du pays et pas autre chose. S'il y a de l'or dans notre sous-sol, c'est le temps d'aller le chercher.

Le port de Montréal

Le ministre de la Marine, M. Duranleau, dit que sa demande d'un crédit de $3,500,000, pour l'amélioration et le creusage du port de Montréal n'est qu'un commencement. Il faudra dépenser encore bien davantage pour le port de Montréal. M. Duranleau fonde sa demande actuelle sur un rapport d'ingénieurs qui ont été chargés d'examiner l'affaire. Le rapport des ingénieurs en question ne lui a été remis que ces jours derniers.

Deux députés de l'Ouest, MM. Gardiner et Garland (Bow-River), ont violemment protesté contre l'octroi d'une somme de $3,500,000 au port de Montréal; ils considèrent que ces dépenses de la part du trésor fédéral auraient dû faire partie du budget ordinaire des dépenses du gouvernement.

Le fonds du cancer

L'hon. E.-N. Rhodes a annoncé, au nom de sir George Perley, premier ministre intérimaire, que le gouvernement fédéral a décidé de recommander au Parlement de voter une somme de $100,000, comme don de la population du pays au fonds du cancer prélevé à l'occasion du 25e anniversaire du couronnement de George V.

Le très hon. MacKenzie King dit que l'opposition approuve entièrement la décision du gouvernement à ce sujet.

La radio

La Chambre des Communes a adopté à l'unanimité, et en troisième lecture, un projet de loi qui permet à la Commission canadienne de la radio de subsister jusqu'à la fin de juin. Ce bill n'a apparemment pas d'autre but que de prolonger l'existence et les pouvoirs de cet organisme fédéral, en attendant que le passage de la Commission sous la juridiction du service des communications soit présenté et débattu à la Chambre.

A ce propos, on a reproché à la Commission de la radio de n'avoir pas répondu aux espoirs qu'on fondait sur elle. M. Lapointe croit qu'elle devrait accorder l'usage de la radio aux différents partis politiques.

Sir George Perley estime que le principe est excellent, mais d'une mise en pratique difficile.

Pas de politique

Au cours du débat, il y a eu des allusions à la nomination comme vice-président de la Commission d'organisations politiques (M. Thomas Maher et M. Jacques Cartier). Le ministre de la marine, M. Duranleau, a nié que M. Maher ait fait de la politique pendant le temps qu'il a occupé la vice-présidence. Il a déclaré carrément ensuite que le motif fondamental de la nomination de M. Cartier est sa participation depuis près de trente ans au développement de la radiophonie au Canada. M. Cartier, dit-il, a été un pionnier, et les journaux n'ont pas tari d'éloges pendant plusieurs jours relativement à la nomination de M. Cartier.

M. Duranleau a ajouté que la commission de la radio ne fait pas de politique, que l'un de ses postes ou l'un de ses réseaux sont accessibles à tous, à la condition qu'ils veulent bien payer le loyer exigé.

UN MESSAGE DE M. R.-B. BENNETT AUX CANADIENS

Le premier ministre remercie la presse et le public —Il s'embarque à bord du "Paris"

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. Bennett, a quitté aujourd'hui Ottawa pour New-York et Londres en remerciant les journalistes et les citoyens canadiens de la sympathie qu'ils lui ont manifestée depuis ses deux mois de maladie. Il s'est embarqué samedi à New-York, non pas à bord du **Berengaria**, mais à bord du **Paris**. A la dernière minute, le premier ministre retarde, en choisissant un paquebot français, son départ de New-York d'une journée. A l'occasion de son départ, il adresse le message suivant:

"Je désire remercier les journaux canadiens de l'intérêt qu'ils m'ont témoigné et, par leur entremise, exprime ma reconnaissance la plus sincère à mes concitoyens pour leurs messages de sympathie.

"Je pars demain pour Londres où je représenterai le Canada aux fêtes qui marqueront le Jubilé royal. Ce sera une occasion de nous unir à tous les citoyens de ce grand empire pour exprimer notre loyauté et notre dévouement à la Couronne et nos remerciements à la Divine Providence qui a protégé notre souverain durant ce quart de siècle qui a vu des changements plus importants que dans aucune autre période de l'histoire.

"Le Canada a heureusement passé à travers ces temps difficiles. Mais il y a encore de rudes tâches à accomplir qui mettront à l'épreuve la résolution du peuple canadien de placer le service du pays au-dessus des intérêts personnels et égoistes.

"Je m'attends à revenir au Canada en bonne santé et à me joindre à mes collègues pour compléter la besogne assignée au commencement de la session. Je remercie le Tout-Puissant de ce que j'aie pu rendre quelques services à mon pays durant ces années difficiles et ce sera mon orgueil de continuer de le faire aussi longtemps que j'en aurai la force et la santé."

WASHINGTON — L'ambassadeur de France à Washington, M. André de Laboulaye, est en route vers la France à bord du paquebot français Ile-de-France.

LE SERVICE DES MANDATS-POSTE FRANCE-CANADA

MM. Sauvé et Brugère viennent de signer une convention qui entrera en vigueur le 6 mai

OTTAWA — Les négociations entreprises pour l'amélioration du service des mandats-poste entre le Canada et la France se sont terminées par l'heureuse conclusion d'une convention relative à l'échange des mandats-poste, signée officiellement par M. Arthur Sauvé, ministre des Postes du Canada, et M. Raymond Brugère, ministre de France au Canada, au nom de leurs gouvernements respectifs.

On constate que le service des mandats-poste entre ces deux pays acquiert une importance grandissante et la nouvelle convention aura pour effet de faciliter les envois d'argent dans un pays et dans l'autre. Elle constitue aussi une étape marquante du développement des services internationaux d'échange des mandats-poste.

A titre d'hommage à Sa Majesté et comme preuve des relations cordiales qui existent entre la République française et le Dominion du Canada, le 6 mai a été choisi comme date de l'entrée en vigueur de la convention.

M. Brugère a déclaré qu'il est très heureux d'avoir été l'instrument de son gouvernement pour la conclusion d'une entente favorable au progrès international.

M. Sauvé, au nom du Canada, a répondu brièvement à M. Brugère. Il a dit que le Canada a toujours eu à se féliciter des accords postaux conclus avec la France et qu'il espérait que la convention à laquelle les représentants des deux pays ont apposé leur signature resserrerait davantage les liens qui unissent la France et le Canada, à un moment où les affaires internationales sont telles qu'il y a grand intérêt à conserver les bonnes relations.

UN TRIDUUM EN FAVEUR DE LA PAIX A LOURDES

Le cardinal Pacelli, légat du Pape, va y être reçu avec les honneurs dus à un souverain

PARIS—Le ville de Lourdes, interprète du gouvernement français, se préoccupe de recevoir le cardinal Pacelli, légat du Pape, avec la dignité, la pompe qui conviennent à l'envoyé extraordinaire du Saint-Siège C'est qu'il s'agit en effet d'une solennité vraiment exceptionnelle. Pendant trois jours (du 25 au 28 avril), la nuit, à l'aube, à midi, comme au crépuscule, par une approbation particulière du Pape, cent quarante prélats et prêtres, à l'occasion d'un triduum solennel, inédit, en faveur de la paix du monde, vont dire des messes dans les trois églises superposées de Lourdes pour que le Christ bénisse les efforts des hommes de bonne volonté.

Le cardinal Pacelli, à son arrivée à Lourdes sera reçu comme le serait un souverain étranger lui-même. Il ne trouvera pas seulement, sur le quai de la gare de Lourdes, les cardinaux et archevêques français, mais aussi les représentants du gouvernement, le préfet des Hautes-Pyrénées, le général commandant la région, les autorités civiles et militaires; des soldats présenteront les armes; une calèche attelée à la Daumont comme pour une visite de souverain, conduira l'éminentissime Cardinal légat et Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et de Lourdes, jusqu'à la résidence officielle offerte au représentant personnel de Pie XI, et jamais fêtes aussi solennelles ne se seront déroulées sur le territoire de la République.

Le sénateur Béland est mort

KINGSTON, Ont. — Le sénateur Henri Béland est mort subitement d'une syncope, lundi, alors qu'il se rendait à Ottawa en auto avec sa femme. Ce décès crée la treizième vacance au Sénat.

Le Dr Béland était en Suisse, en voyage de noces, quand éclata la guerre de 1914. Il s'enrôla dans l'armée belge (sa femme était belge) et reçut trois blessures dans la défense d'Anvers. Il servit ensuite comme chirurgien dans la marine anglaise, puis dans l'armée canadienne, et fut interné par les Allemands. Libéré en mai 1918, il revint au Canada et fut nommé ministre du rétablissement civil des soldats en 1921. Dix ans auparavant, il avait été pendant une brève période ministre des postes dans le cabinet Laurier. Le Dr Béland représenta le comté de Beauce aux Communes de 1902 à 1925, époque où il fut fait sénateur.

M. Hanson fera des discours dans l'Ouest

OTTAWA—M. R. B. Hanson, ministre du commerce, accompagné de deux députés du parti conservateur, W. G. Ernst et John Hackett, est parti dimanche pour une tournée dans l'Ouest. Ils parleront à Calgary, Edmonton, Saskatoon, Régina et Winnipeg. Le ministre de l'agriculture, M. Robert Weir, a quitté Ottawa lundi pour la région affectée par la sécheresse.

LE CARDINAL VILLENEUVE ET LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Son Eminence le cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, fait dans les termes suivants, un appel en faveur de la caisse nationale pour combattre le cancer fondée pour commémorer le jubilé d'argent de Sa Majesté le Roi Georges V:

"L'Eglise, principalement occupée du soin des âmes, n'est pas pourtant indifférente aux maux du corps. Notre-Seigneur, son divin Fondateur, a multiplié les guérisons en même temps qu'il est venu sauver les âmes du péché. Aussi la tradition chrétienne a-t-elle toujours suivi avec une générosité souvent héroïque les enseignements et les exemples du Divin Maître à ce sujet: les institutions charitables établies à tous âges par la chrétienté en sont un témoignage éclatant.

"On ne saurait donc considérer avec indifférence l'heureuse initiative qu'a prise Son Excellence le Gouverneur général de célébrer, par une campagne nationale pour aider à la lutte contre le cancer, le vingt-cinquième anniversaire de l'avènement de Sa Majesté au Trône. Le problème du cancer a bien lieu de nous émouvoir puisque c'est l'une des maladies qui fait le plus de ravages à l'heure actuelle, même au Canada.

"Aussi bien, non seulement par la sympathie qu'éprouvent toutes les âmes naturellement compatissantes envers ceux qui souffrent, mais pour des motifs de charité chrétienne, pour obéir aux plus nobles inspirations du dévouement que nous a appris Notre-Seigneur, suis-je heureux d'applaudir à ce mouvement qui, d'une part, mettra au service de la science de nouveaux moyens de soulager le peuple, et de l'autre, intéressera davantage le peuple lui-même à sa propre sauvegarde et à son bien-être.

"Je fais donc des voeux pour le succès de cette campagne: elle honore ceux qui l'ont entreprise et la poursuivent avec tant de générosité; elle fera la satisfaction de Sa Majesté le Roi, si paternellement soucieux de la prospérité et du bien-être social de son empire."

Cardinal VILLENEUVE.

L'Université de l'Alberta et la politique

EDMONTON—Un bill ayant pour but d'empêcher le conseil d'administration de l'Université d'Alberta de défendre aux membres de ses facultés de s'occuper de politique, a été rejeté par l'Assemblée législative par 35 à 15 en deuxième lecture.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Étude — Action
Directeur: René SALA

A l'approche du congrès

Il y a un temps pour tout, dans l'A.C.J.C. comme partout ailleurs. La fin de l'année amène invariablement un certain surcroît de travail à qui veut mettre de l'ordre dans ses affaires afin d'être prêt, de se savoir à date, lorsque le nouveau terme commence. Or le temps des bilans est arrivé pour nous —nous devons, avant le congrès, repasser les minutes de nos assemblées, afin de savoir où nous en sommes en ce qui regarde le travail accompli. Ne l'oublions pas, celui qui travaille à l'aveugle s'expose à travailler aussi sans résultats! Connaissant notre position, nous pourrons agir avec prudence et réflexion; c'est le travail suivi et ardent qui seul produit des résultats. Il est indéniable que l'avenir sera pour nous, comme pour tous les autres du reste, ce que nous l'aurons fait. C'est notre droit et notre devoir d'analyser ce qui a été accompli, pour nous demander, sans un enthousiasme aveugle, s'il ne nous serait pas possible de faire mieux.

Le congrès, notre congrès approche! Voulez-vous qu'il soit fructueux? Eh bien! préparez-vous en conséquence, sinon vous ne serez que des témoins qui écouteront sans profit ce que les autres diront. C'est au congrès que chaque cercle compare son bilan avec celui des autres, c'est au congrès que l'on discute, c'est là que l'on comble les lacunes!

Cette année plus que jamais, il faut que chaque acéjiste travaille au bien-être de toute l'A.C.J.C. manitobaine. Pour cela, il faut venir au congrès avec l'idée d'accomplir du travail. Acéjiste, il faut que tu te retrousses les manches et que tu te lances dans la partie; en un mot, il faut que tu apportes au congrès un peu de toi-même, que tu prennes part aux discussions.

Les sujets traités cette année seront à la portée de tous. De plus, pour prévenir les "je n'en connaissais rien", le comité a décidé de faire paraître dans sa page d'ici là quelques commentaires au sujet de chaque travail proposé. Ces commentaires seront rédigés par des membres du régional; c'est vous dire qu'ils seront à point.

Donc lisez la page de l'A.C.J.C., préparez-vous au congrès.

LE DIRECTEUR.

L'établissement des fils de cultivateurs

L'établissement des fils de cultivateurs — sujet d'études de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne [illegible] congrès [illegible]

[illegible]

Cyrille-Émile COUTURE.

Bien des mères peuvent témoigner de la vertu de l'Exterminateur à Vers de Mother Graves [illegible]

sent aujourd'hui dans la langue fie des chômeurs, écrasés qu'ils sont, et escomptant la charité étatisée pour s'assurer la subsistance.

Mais à quoi bon pleurer sur nos déboires? Profitons-en plutôt dans l'espoir d'en dégager certaines règles [illegible]

[illegible]

PARIS — M. le chanoine Edmond Loutil, curé de Saint-François-de-Sales [illegible] Pierre L'Ermite [illegible] Sa Sainteté Pie XI.

NOTES

Le congrès a lieu les 1er et 2 juin. Il est temps que vous commenciez à y penser.

Le concours d'abonnements de la "Liberté" pour le trophée de Mgr Yelle finira en mai. Tous les abonnements parvenus au secrétariat avant le 25 mai compteront pour le concours.

En parlant d'abonnements, il paraît qu'une attention spéciale sera donnée aux nouveaux abonnements. À vous messieurs de forcer la note du bon côté.

Que messieurs les secrétaires n'oublient pas d'envoyer leur rapport annuel au secrétaire régional, Maurice Prud'homme. Si vous voulez que votre cercle figure dans le rapport annuel des cercles il faut que vous envoyiez votre rapport avant le congrès. Un peu de méthode, s'il-vous-plaît, messieurs les secrétaires...

Livres à lire

La Menace communiste au Canada

Par le R. P. Archambault, S.J.

avec une lettre-préface de S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I.

Que "faut-il penser du communisme au Canada"? Y est-il réellement établi? Fait-il des progrès, en particulier chez les ouvriers canadiens-français? Constitue-t-il un danger grave, contre lequel il importe d'unir toutes les forces saines?

Il y a longtemps que ces questions se posent dans bien des esprits. Aucune réponse catégorique n'avait encore été donnée. Le R. P. Archambault a voulu faire une enquête sérieuse. Il a réuni une abondante documentation puisée aux sources les plus sûres. Et appuyé sur des chiffres et des faits incontestables il nous apporte aujourd'hui une réponse nette et précise. Il fait d'abord la distinction qu'on oublie trop souvent entre idées communistes et organisation communiste. Et c'est à celle-ci qu'il s'attache, à l'organisation puissante qui part de Moscou et se ramifie dans les pays les plus lointains, toujours une, active, disciplinée.

Cette organisation existe et agit dans notre pays, sous la direction même des chefs soviétiques. Telle est la constatation principale de cette enquête.

Mais il ne suffit pas de constater le mal, il faut essayer d'arrêter ses progrès, de le combattre, de l'étouffer. Ce serait mal connaître le P. Archambault que de croire qu'il a négligé ce point. La deuxième partie de son étude lui est entièrement consacrée. Et voici ce qu'en dit S. Em. le cardinal Villeneuve dans une lettre-préface qu'il a bien voulu adresser à l'auteur:

"Vous ne vous contentez point de dénoncer le péril, vous indiquez comment il faut faire la lutte au communisme, par l'action de l'État, des associations catholiques, et de l'individu. Ce ne sont certes point des moyens nouveaux que vous préconisez par là. Mais avec une vigueur qui s'accentue [illegible] de ne rester contre [illegible] le christianisme, en la faisant régner de charité et de justice dans toutes les sphères de la société.

"Voilà un programme qui répond trop bien aux directives pontificales pour que je ne dusse le recommander et le bénir.

"Je le fais de tout coeur, mon révérend et cher Père, en vous remerciant de votre zèle et en exhortant de toutes mes forces les hommes publics et les particuliers qui, dans les graves dangers de l'heure présente, ont le sens de leur responsabilité, à réfléchir sur la menace du péril communiste et à se ranger tous dans l'armée de défense."

Ces lignes prestantes suffisent à recommander la brochure du R. P. Archambault. On voudra lire ces 64 pages où des pièces justificatives, placées en appendice, viennent appuyer les principales déclarations. Publiée dans la collection de l'École Sociale Populaire, la Menace communiste au Canada se vend 25 sous l'exemplaire, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

OTTAWA — D'après les statistiques du "Canada Ecclésiastique", édition de 1935, la population catholique du diocèse d'Ottawa a augmenté de 15,000 âmes au cours de l'année 1934. De 175,000 qu'elle était en 1933, elle est passée à 190,000 âmes en 1934.

ECHOS D'EUROPE

Espions condamnés en France

PARIS — Vingt personnes convaincues d'espionnage ont été condamnées. Un nommé Benjamin Berkowitz, Canadien par naturalisation et domicilié à Montréal a reçu l'une des sentences les plus considérables, cinq années d'emprisonnement et une amende de 3,000 francs. Reconnu coupable, un couple nommé Switz, domicilié au New-Jersey, a obtenu sa liberté pour avoir témoigné contre les autres. Parmi les condamnés, il y a quelques Français et Françaises.

Les 60 ans de l'Institut catholique de Paris

PARIS — De grandes fêtes marqueront prochainement le soixantième anniversaire de la fondation de l'Institut catholique de Paris.

La cérémonie inaugurale comprendra une allocution du recteur, Mgr Baudrillart, sur les nouveaux destins de l'ancien couvent des Carmes d'Institut. Il y aura aussi une séance littéraire consacrée à Victor Hugo. Les fêtes comprendront, en plus, une exposition des oeuvres des écrivains catholiques. Quatre grands diners auront lieu en même temps à Paris, à Bruxelles, à Rome et à New-York. Des téléphones réuniront ces villes, de sorte que les convives aux quatre banquets pourront participer à la même fête.

Les cinq plaies du Christ révélées par le Saint Suaire de Turin

PARIS — Devant la Société médicale de Saint-Luc, le docteur Pierre Barbet, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph, présentait récemment les résultats d'une étude anatomique et expérimentale sur les cinq plaies du Christ révélées par le Saint Suaire de Turin.

Cette expérience suscita un intérêt si vif dans les milieux ecclésiastiques, et d'une manière générale dans tous les cercles philosophiques, qu'elle paraît aujourd'hui en librairie, revêtue de l'imprimatur du diocèse de Paris.

Les expériences poursuivies sur des cadavres par le docteur Barbet lui ont montré la parfaite concordance qui existe entre tous les détails visibles sur l'unique relique: les clous des mains, plantés non dans la paume, mais à la naissance du poignet, l'inclinaison des bras sur la croix à 65 degrés, démontrant donc l'absence de croc de soutien, la fixation des pieds par un seul clou fiché dans le deuxième espace métatarsien, et la direction du coup de lance.

On méditera donc longuement la conclusion brève et catégorique de l'auteur: "L'anatomie témoigne en faveur de l'authenticité de la sainte relique en accord avec les textes évangéliques."

Les sans-travail en France

PARIS — Le ministre du travail, M. Paul Jacquier, a dit au cabinet que le nombre des sans-travail en France a diminué de 37,000 depuis le 1er mars et accuse une diminution de 7,000 relativement au chiffre d'il y a un an.

Une crise politique en Bulgarie

SOFIA — Le roi Boris a chargé un diplomate doublé d'un historien, M. Toschev, de former un cabinet, en remplacement de celui du général Zlatev, qui a démissionné par suite d'une crise résultant de l'arrestation de plusieurs hommes politiques. La nomination de M. Toschev a étonné le monde politique et le monde militaire. Après la démission du cabinet Zlatev, des militaires s'étaient efforcés de se rendre maîtres de la situation. Depuis son coup d'autorité de janvier dernier, le roi Boris paraît vouloir accentuer de plus en plus son action sur la politique du pays.

Le nouveau premier ministre est un nationaliste ardent.

Bon sang ne ment pas

C'est le titre d'une pièce en un acte de Mme Emma Morrier, d'Edmonton, qui a été jouée au Festival dramatique, à Calgary, par le Cercle dramatique "Saint-Joachim" d'Edmonton, et a été classée première pour l'Alberta. Quatre personnages: un homme et trois femmes. La scène se passe de nos jours, à Edmonton.

Cette pièce devrait faire partie du répertoire de tous les cercles dramatiques provinciaux.

En vente aux bureaux de la "Liberté", 25 sous l'exemplaire franco.

Théâtre français permanent à San Francisco

Nous dédions ces lignes à M. Max Maurey, Président du Comité des Directeurs de Théâtre de Paris. Si, en vue des fêtes de Paris du printemps prochain on venait lui soumettre de monter "le Bourgeois Gentilhomme" dans son texte original, avec ballets et musique de Lulli, et avoir, par deux fois, 3,500 spectateurs, affirmerait-il le succès?

C'est le tour de force que vient de réaliser à San-Francisco un français, créateur d'un théâtre français permanent, dans la région des stars et des cinémas parlants.

Cela ne vaut-il pas la peine d'être dit et commenté? je crois bien qu'il n'est pas un français de France qui connaisse l'oeuvre originale et efficace de ce créateur, M. André Ferrier, directeur du "Théâtre français de San Francisco". Exposons-la brièvement.

M. Ferrier fit ses débuts, il y a 25 ans, à San-Francisco. Artiste de premier ordre, travailleur infatigable, idéaliste, possédant des dispositions remarquables comme metteur en scène, novateur dont le goût très sûr l'empêcha toujours de tomber dans l'excès, il se dévoua entièrement à l'oeuvre entreprise qui avait pour objet d'aider à la diffusion de la culture française en Californie, de faire connaître, grâce aux moyens remarquables dont dispose le théâtre, les plus belles oeuvres des classiques, des poètes et des musiciens français.

Cette initiative cependant était téméraire: les difficultés étaient grandes, les obstacles nombreux; peu connu, M. Ferrier ne possédait, en outre, aucune ressource financière; l'appui désintéressé qu'il trouva toutefois auprès de M. Brun, avocat du Consulat Général de France, l'aida grandement dans sa tâche et il put réaliser par la suite un plan qui lui sembla répondre aux intérêts de l'Art français et aux désirs du public.

Il loua une maison, dont il aménagea le sous-sol en une petite salle de 152 places, transforma le jardin en scène et équipa comme il le put, suivant la pratique ordinaire, ce théâtre improvisé.

Mais il lui restait encore tout à créer: le répertoire, la troupe, le public.

Le répertoire: il lui fallait choisir les oeuvres les plus représentatives de la littérature (dramatique) française et susceptibles à la foi d'être comprises et de plaire.

La troupe qui ne se composait que d'amateurs non rémunérés, et qu'il eut à former d'après une technique préparée par lui.

Le public, la colonie française de San-Francisco, d'origine modeste, allait peu au théâtre, et les Américains connaissant suffisamment le français pour s'intéresser aux représentations, étaient rares.

Pendant quinze ans, M. Ferrier a lutté avec une énergie indomptable pour faire triompher l'art théâtral français en Californie, se dépensant comme directeur, acteur, metteur en scène, machiniste.

Peu à peu, cependant, par son talent personnel que secondait admirablement le réel talent de cantatrice de Mme Ferrier, et par ses efforts courageux et persévérants, il obtint des résultats moraux qui devinrent de plus en plus remarquables. Avec le concours financier de quelques Français et Américains amis de la France, le Théâtre Français permanent fut fondé le 26 janvier 1921, et bientôt, son Directeur, grâce à son ingéniosité, à ses initiatives heureuses qui lui permirent de se dégager de la routine et d'adopter une technique correspondant mieux aux nécessités nouvelles et aux exigences du public, réussit à donner, avec des moyens très limités, des représentations d'un haut caractère artistique. Il n'est pas possible d'énumérer toutes les pièces mises en scène par M. Ferrier, mais on peut dire qu'elles appartiennent toutes, quel que soit leur genre, à la meilleure tradition française.

Le choix des dernières productions: "L'Annonce faite à Marie", de Paul Claudel; "Pelléas et Mélisande", dont le plus bel éloge que l'on puisse faire de la manière dont elle a été comprise et montée par M. Ferrier, est de citer la lettre que lui a adressée M. Maurice Maeterlinck.

"J'entrevois les merveilles que vous avez réalisées. C'est ainsi que j'ai toujours rêvé la mise en scène idéale de "Pelléas", mais hélas, on m'a toujours objecté les difficultés techniques et on ne l'a jamais réalisée. Je crois, sans l'avoir vu, que vous l'avez réussie et j'espère bien vivre assez vieux pour avoir quelque jour la grande joie de vous applaudir...

"Je vous dis merci de tout coeur et vous prie de me croire votre très reconnaissant et très dévoué."

Enfin, et surtout, le succès triomphal du "Bourgeois Gentilhomme", présenté sur la scène de l'Opéra de San Francisco, a été pour le Théâtre Français le commencement d'une ère nouvelle...

La presse, les attestations personnelles, témoignent de l'admiration et de l'enthousiasme de tous ceux qui s'intéressent à l'oeuvre splendide accomplie par M. Ferrier à San-Francisco et dont la renommée — si ce n'est encore l'influence—s'étend jusqu'à New-York et aux centres les plus importants d'Amérique. Mais, pour qu'elle puisse continuer à porter ses fruits, étant donné les difficultés présentes, il est nécessaire que le Théâtre Français soit aidé et encouragé. Car cette oeuvre qu'il représente n'est pas une oeuvre passagère qui s'adresse seulement aux Américains cultivés et dilettantes de cette époque; elle est créée pour faire naître dans les générations futures, par la jeunesse actuelle qu'elle essaie de former dans ce but, le goût de la littérature française et par là, leur inspirer l'estime et la sympathie envers la France elle-même.

Telle est la très belle réalisation de M. André Ferrier, fondateur du Théâtre Français de San-Francisco, lequel a droit, pour le chemin déjà parcouru à la poursuite de sa réalisation, à la reconnaissance de la France.

Dans la marine française

PARIS—La France a décidé de retenir sous les armes durant six mois de plus que la durée normale de deux ans les conscrits du service militaire dans la marine, afin de maintenir les effectifs au cours des "années creuses" (1935-1940).

La prolongation s'appliquera dans son entier aux conscrits terminant leur service militaire à la fin d'avril 1936. Ceux qui devraient être démobilisés entre juillet 1935 et avril 1936 ne devront faire que trois mois de service de plus.

SOUMISSIONS POUR CHARBON

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant en suscription les mots "Soumissions pour charbon", seront reçues jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 14 mai 1935, pour la fourniture de charbon pour les édifices du Dominion, les fermes et stations expérimentales, dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

On peut se procurer les formules de soumission, avec les devis et les conditions, en s'adressant à l'acheteur du ministère des Travaux publics, Ottawa; ainsi qu'aux architectes résidents de district de Winnipeg, Man., de Régina, Sask., de Calgary, Alta., et de Victoria, C.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère, et conformément aux conditions et spécifications départementales.

Le ministère se réserve le droit d'exiger de l'adjudicataire un dépôt ne dépassant pas 10 pour 100 du montant de la soumission, afin d'assurer la parfaite exécution du contrat.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 15 avril 1935.



VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 24 AVRIL 1935 — NUMERO [illegible]

Le pays a besoin de l'action concertée, mais libre et réfléchie, de toutes les bonnes volontés, affranchies de l'esclavage des partis.
Henri BOURASSA.

LA LIBERTÉ

Il n'est pas vrai que le devoir soit parfois impossible; quand il devient difficile, l'héroïsme est obligatoire, voilà tout.
Mgr D'HULST.

UN LIVRE DU R. P. MORICE SUR L'INSURRECTION DE LA RIVIÈRE-ROUGE

A Critical History of the Red River Insurrection after Official Documents and Non-Catholic Sources(1)

L'Insurrection de la Rivière-Rouge est à coup sûr l'événement historique du Canada autour duquel il s'est accumulé le plus de légendes et de faussetés. On note depuis un certain temps, chez l'élite de la population anglaise, un effort sincère, pour écarter les passions haineuses qui ont égaré les esprits et reconstituer les faits d'après les documents authentiques de l'époque. Mais on ne change pas aisément des opinions admises depuis soixante ans et qui ont reçu la consécration des manuels scolaires. Aussi l'étude critique du R. P. Morice, qui dénonce avec force cet odieux travestissement de l'histoire, a-t-elle son utilité. Ecrite en anglais, elle ira droit à son adresse. Elle ne sera pas du goût de ceux qui répugnent à reviser leurs jugements et à reconnaître qu'on les a trompés; mais tous ceux qui prisent la vérité et la justice liront avec profit et satisfaction ces pages richement documentées, d'une logique rigoureuse et entraînante.

L'auteur nous confie, en avant-propos, que son manuscrit a dû rester six ans en portefeuille, ses éditeurs habituels ne se souciant pas de publier un ouvrage où la controverse tient beaucoup de place. Il attire également l'attention du lecteur sur les notes au bas des pages, auxquelles il attache une extrême importance. « Un livre d'histoire sans notes, dit-il, n'est pas beaucoup plus qu'un squelette sans chair, ou au moins un corps sans muscles. » De fait, les notes du Père Morice,—sans parler de ses références,—sont toujours intéressantes et pleines de substance. C'est probablement dans ces bas de pages que trouveront à redire ceux à qui sa méthode ne sourira pas; mais dans un pareil sujet, qui oserait prétendre museler la critique?...

* * *

Les auteurs anglais qui ont écrit sur l'Insurrection de la Rivière-Rouge sont constamment pris à partie par le Père Morice. Et c'est inévitable, les malheureux ont commis tant d'erreurs, volontaires ou non! Il faut cependant excepter Alexander Begg, historien d'une extrême probité, témoin oculaire des faits qu'il raconte dans sa *Creation of Manitoba*. Son impartialité lui a valu, dit-on, de voir son livre presque entièrement supprimé par l'influence orangiste; il est certainement à peu près introuvable aujourd'hui. Parmi les écrivains plus récents qui rendent justice à Riel et aux Métis, on peut citer le Dr Norman Fergus Black (*History of the Province of Saskatchewan*), Isaac Cowie (*The Company of Adventurers*), John S. Ewart (*The Manitoba School Question*) et Robert Watson (*Lower Fort Garry*).

La double cause de l'hostilité ouverte des historiens anglais est la haine héréditaire contre le Français, représenté ici par les Métis, et le fanatisme orangiste,—deux sentiments qui, à vrai dire, vont toujours de pair au Canada. Thomas Scott, la victime de Riel, appartenait à l'ordre d'Orange: il n'en fallut pas davantage pour ameuter tout l'Ontario anglo-protestant.

L'auteur de la *Red River Insurrection* base toute sa mise au point des faits dénaturés sur les documents officiels et les sources non-catholiques du temps. Ces documents étaient à la disposition des historiens: pourquoi n'en tinrent-ils aucun compte? A la vérité, il semblait impossible d'écrire sur le sujet sans adopter le point de vue orangiste. Il est même curieux de voir comme tous se répètent aveuglément et utilisent le même vocabulaire de basses injures!

* * *

Nous ne pouvons que noter brièvement ici quelques-unes des pages saillantes dans le livre du Père Morice. Il fait peser sur sir Georges-Etienne Cartier toute la responsabilité qui lui revient pour avoir méprisé les avertissements de Mgr Taché. Il apporte des témoignages à l'appui d'une entente secrète entre Riel et MacTavish, gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Quant au rôle de Donald Smith, il le juge néfaste et tient le commissaire canadien en partie responsable de l'exécution de Scott par le zèle qu'il déploya à miner l'autorité du chef métis.

C'est naturellement sur le chapitre du malheureux Scott que le mensonge et la calomnie se sont surtout donné libre carrière. Notre auteur fait ici une révélation sensationnelle au sujet du lieu de sépulture du jeune Orangiste, demeuré secret jusqu'à aujourd'hui. D'une conversation qu'il eut il y a vingt ans avec André Nault, rendu loquace à la suite de légères libations, il croit pouvoir conclure avec certitude que la dépouille de Scott fut inhumée dans le cimetière protestant de St. John. Mais le public trouvera-t-il là une solution satisfaisante du mystère?

La raison d'être de l'expédition Wolseley et la participation des Métis à la campagne contre l'invasion fénienne sont deux autres faits d'histoire que les écrivains anglais ont faussé avec un ensemble parfait. Il suffit pourtant de remonter aux sources officielles et de confronter les dates pour rétablir la vérité.

Ce bref aperçu des 360 pages du livre si documenté du Père Morice suffit à montrer les grands services qu'il est appelé à rendre. Beaucoup exprimeront sans doute le regret qu'il ne soit pas venu plus tôt. Mais consolons-nous en pensant qu'il y a vingt-cinq ans, un tel ouvrage risquait fort de se heurter à l'indifférence et au mépris. Aujourd'hui, il a des chances de faire son chemin.

Donatien FREMONT.

(1) En vente chez l'auteur, 200, rue Austin, Winnipeg. $2.00 l'exemplaire broché, $2.75 relié.

PARIS.—Le duc de Morny, petit-fils de l'ancien président du corps législatif sous le second empire, est décédé à l'âge de 47 ans.

MONTREAL — A partir de l'automne prochain l'Université de Paris et celle de Montréal feront échange d'un étudiant en chirurgie dentaire.

De-ci de-là

La campagne contre le cancer

Lors de son passage récent à Winnipeg, Son Excellence le Gouverneur Général a souligné l'importance de la souscription pour le Fonds du Cancer et vivement engagé tous les citoyens à y participer. De Québec, Son Eminence le cardinal Villeneuve lance un chaleureux appel dans le même sens. C'est le voeu des autorités religieuses de l'Ouest que les catholiques s'associent dans toute la mesure du possible à cette oeuvre éminemment charitable et d'un besoin urgent.

Il faut se hâter, car la campagne de souscription touche à sa fin. N'oublions pas que tout l'argent recueilli au Canada sera dépensé au Canada.

Son Excellence la comtesse de Bessborough accuse réception personnellement de toutes les sommes qui lui sont adressées à partir d'un dollar.

M. Bennett

C'est avec un réel soulagement que la population entière du Canada a appris que son premier ministre, heureusement rétabli, a pu se mettre en route pour l'Angleterre. Après avoir assisté aux fêtes du jubilé du roi, il sera évidemment en mesure de reprendre sa place à la tête du gouvernement et de diriger son parti dans la prochaine campagne électorale. Ce voeu est celui de tous les Canadiens sans exception, adversaires et amis. M. Bennett compte à coup sûr parmi les plus fortes personnalités politiques qu'ait eues notre pays. L'orientation nouvelle donnée par lui aux affaires publiques annonce une campagne électorale de vaste envergure. Il serait regrettable à tous les points de vue qu'il ne pût y prendre une part active. Aussi le Canada est-il unanime à souhaiter à M. Bennett un prompt retour à sa robuste santé d'autrefois.

Le bilinguisme dans les affaires

Le bilinguisme fait tranquillement son chemin. Une importante firme de Toronto, la Compagnie Rowntree, a décidé d'entrer dans le mouvement et de s'adresser à la clientèle canadienne-française dans sa propre langue. Elle vient de transformer l'enveloppe de son chocolat "Plain York" qui est maintenant bilingue. Cette politique mérite d'être reconnue en lui accordant la préférence sur les autres marques. Nous pouvons d'ailleurs assurer à nos lecteurs que le chocolat à la vanille "Plain York" est délicieux. La Compagnie Rowntree ayant eu la gracieuseté de nous en adresser une tablette à l'occasion de Pâques, nous parlons en connaissance de cause.

Le Flambeau

Les initiatives nouvelles sont à l'ordre du jour parmi la jeunesse, où l'on note un réveil intellectuel fort intéressant. Après Montréal et Québec, voici que Trois-Rivières veut faire sa part. Nous ne saurions en être surpris, étant donnée l'activité qui se manifeste dans ce milieu depuis quelques années. La Société d'Arts, Sciences et Lettres, non contente d'avoir doté cette ville d'un superbe monument symbolique, le Flambeau, hommage de la jeunesse trifluvienne aux héros de la petite patrie, entend poursuivre et compléter son oeuvre par la publication d'une revue trimestrielle qui s'appelle aussi: le "Flambeau". Nous en avons le premier numéro entre les mains. La présentation est artistique et originale; la rédaction est agréable et variée. Bon succès à la revue des jeunes Trifluviens.

Les banques doivent donner des billets français à ceux qui en demandent

Extrait des Débats de la Chambre des Communes:

L'hon. CHARLES MARCIL (Bonaventure): Monsieur l'Orateur, le ministre me permet-il de lui poser une question dont la réponse permettra peut-être de mettre fin à certains malentendus qui existent. J'ai lu dans certains journaux canadiens-français qu'il était difficile de se procurer des billets de la Banque du Canada libellés en français. Le ministre peut-il me dire, de façon à éviter tout ressentiment à ce sujet, quelle est la règle concernant l'impression des billets de banque dans l'une ou l'autre langue?

L'hon. E. N. RHODES (ministre des Finances): La loi décrète que des billets de banque en français et en anglais doivent être mis à la disposition de ceux qui en demandent. Si une banque, pour des raisons spéciales, ne peut pas donner les billets demandés, c'est à celle-ci que la plainte doit être adressée. J'imagine que si un cas comme celui mentionné par l'honorable député s'est présenté, c'est par pure inadvertance de la part de la banque, parce que la loi est bien spécifique à ce sujet.

UN GRAND MOINE CONTEMPORAIN

Dom Marie-Louis de Bourmont, fondateur et premier supérieur du monastère de Notre-Dame des Prairies de l'Ordre de Citeaux Réformé à Saint-Norbert, Manitoba

Le 1er décembre 1916, au Sahara africain, périssait, assassiné par une bande de Touaregs dissidents, travaillés par la propagande des Empires Centraux pendant la grande guerre, le Père de Foucauld, qui vivait là au milieu des populations musulmanes, dans le double but d'y jeter les premiers fondements de l'évangélisation et en même temps d'y faire aimer la France.

Le "marabout chrétien" vivait dans ces régions lointaines, sans commodités ni ravitaillement. Son extraordinaire simplicité et sa grande sévérité étonneront seulement les personnes encore imbues du préjugé de la nourriture riche en viande et soi-disant fortifiante. Ceux qui savent combien les régimes d'extrême sobriété et de parfaite pureté donnent de l'endurance physique, favorisent la maitrise des passions, grandissent le caractère et élèvent l'esprit, ne sont pas surpris des restrictions que s'imposait le Père de Foucauld, dans un but de mortification, de sacrifice, de charité et aussi de domination de lui-même.

Dès lors, son rôle de moralisateur devint de première importance auprès des farouches tribus touarègues du Hoggar qu'il avait réussi à apprivoiser, à rendre plus sédentaires et moins amorales. On venait de fort loin pour recourir à ses charités inépuisables, à ses conseils chrétiens, à son jugement parfait. Sa vie exemplaire de bonté sans borne et de renoncement absolu en avait fait le tableau vivant de la vérité chrétienne.

Né à Strasbourg, en 1858, le Père de Foucauld devenu orphelin de bonne heure, fut élevé par son grand père qui le traita en enfant gâté. Après ses études faites au lycée de Nancy, il choisit la carrière militaire et fut admis à l'école de Saint-Cyr où il se fit remarquer d'abord par son originalité, son scepticisme, sa sensualité et sa prodigalité. Envoyé en Algérie, plutôt que d'accepter de suivre la vie exemplaire qu'on exigeait de lui, il se fit bientôt mettre en non-activité. Il refit cependant du service et adopta dès lors une meilleure ligne de conduite et se montra chef modèle. Ensuite, il se fit explorateur et traversa le Maroc d'un bout à l'autre, déguisé en israélite. C'est là que ses qualités maîtresses d'abnégation, d'endurance physique et de force morale commencèrent à s'épanouir. Il retourna en France, muri, inquiet, frappé de l'esprit profondément religieux des populations musulmanes, cherchant à se procurer la paix intérieure. Un jour, l'illumination se fit en lui. Il comprit les splendeurs de l'Evangile et il se convertit. Après avoir fait un voyage en Palestine, il entra dans l'Ordre de Citeaux (La Trappe), d'où il sortit plus tard pour se vouer à un apostolat plus actif, à une solitude et à un renoncement encore plus complets. Il s'en retourna en Afrique où, d'étape en étape, il se rendit en plein désert de Sahara au milieu des populations sauvages desquelles il devait recevoir la palme du martyre, en récompense de la lumière de l'Evangile et de son incommensurable charité.

Au lendemain de la mort arrivée le 12 janvier dernier, du R. P. Dom Marie-Louis de Bourmont de l'Ordre de Citeaux Réformé, fondateur et premier supérieur du monastère de Notre-Dame des Prairies, j'écrivais sur la Presse, entre autres lignes, à son sujet: "C'était une sorte de Père de Foucauld, mais d'un genre différent". Sauf les quelques restrictions qui s'imposent, je ne sais guère d'hommes se ressemblant aussi expressément.

Comme le Père de Foucauld, le Père de Bourmont descendait d'une vieille famille de la noblesse française. Et si leur jeunesse ne fut pas identiquement la même, elle se rapproche sur plus d'un point. Obéissant à la même voix, ils se rejoignirent le jour où ils entrèrent dans l'Ordre de Citeaux, l'un, le Père de Foucauld à l'Abbaye de Notre-Dame des Neiges, en Savoie, sauf erreur, l'autre, le Père de Bourmont à celle de Bellefontaine en Anjou: le premier personnifiera les ermites de la Thébaïde, tandis que l'autre sera le modèle des moines défricheurs du Moyen-Age, comme celui-ci aussi bien que celui-là, pendant leur laïcat, avaient personnifié les seigneurs de la Chevalerie de laquelle ils sont issus.

On sait qu'à l'époque de la gloire de la Chevalerie française, la foi aux dogmes chrétiens était plus vive que de nos jours. Ah! sans doute, il y avait bien des erreurs, des crimes, dans cette société des anciens temps, et sous plusieurs rapports, la nôtre fruit d'une civilisation plus avancée, est sans contredit préférable. C'est indéniable; mais enfin, cependant, la foi était plus forte, plus grande. On faisait le mal par faiblesse, non par système. On ne cherchait pas comme aujourd'hui à pallier ses crimes sous le voile de théories impies et subversives de l'ordre social. La honte, les remords en étaient du moins les compagnons ordinaires, on en faisait pénitence tôt ou tard, ne fût-ce qu'au moment suprême, car on redoutait alors la sentence du juge souverain qui punit les injustices, et l'on ne voulait pas tomber coupable entre ses mains sans avoir de quelque façon expié ses péchés.

Que faisaient alors ces fiers seigneurs, ces vaillants palladins, après avoir bien des fois peut-être chevauché insolemment par les sentiers du crime, coupables de tous les maux qu'engendrent l'ambition, la volupté, l'envie et la vengeance? Ils humiliaient leur front devant Dieu et cherchaient le moyen d'apaiser sa juste colère. Un grand nombre d'entre eux ensevelissaient leur vie dans les monastères alors si nombreux sur la terre française, pour y faire pénitence et pratiquer les vertus les plus austères. A cette époque, on ne tergiversait pas, on méconnaissait la casuistique des hérésiarques qui, dans la suite des temps, est venue empoisonner la vie chrétienne.

Dieu me garde de vouloir insinuer que la jeunesse de Raoul de Bourmont a été orageuse. Au fait, l'a-t-elle été? Je l'ignore. Mais ce que je sais, c'est que ce fils de la noblesse française possédait à un haut degré —bon sang ne peut mentir—avec la foi, la vaillance et toutes les autres vertus raciales qui furent l'apanage des chevaliers du Moyen-Age.

* * *

Fils du général de Bourmont et de Marie-Françoise de Crespat, petit-fils du maréchal de Bourmont, grand méconnu de l'histoire, conquérant de l'Algérie, le futur cistercien naquit en Anjou, le 8 décembre 1854, au château familial de Bourmont. Après ses études faites au collège aristocratique de Vannes en Bretagne, il erra pendant plusieurs années en Amérique du Sud, dans la Colombie. Retourné en France, poursuivi par la pensée de la vie religieuse, il alla s'enfermer à l'Abbaye de Bellefontaine, où ses éminentes qualités ne tardèrent pas à être remarquées. Il était Sous-Prieur, lorsqu'en 1893, son Abbé Dom Jean-Marie Chouteau, lui confia la mission de fonder au Manitoba le monastère de Notre-Dame des Prairies, à Saint-Norbert, où il a passé quarante années de sa vie, se montrant toujours ardent au travail, dur pour lui-même, bon pour les autres, constamment d'humeur égale, soit qu'il fut le chef de la communauté ou redevenu simple sujet.

Par son inlassable volonté, le Père Louis a réussi à doter son Ordre et l'Ouest canadien d'un monastère qui ne le cède en rien, si ce n'est en population, à celui de Notre-Dame du Lac, à Oka, également de l'Ordre de Citeaux Réformé. Et il a atteint son but, parce qu'il a su à un degré transcendant, pratiquer les vertus qui ont distingué les fondateurs de l'Ordre qu'ont édifié les grands moines défricheurs que furent ces "Trappistes" du douzième siècle: Citeaux.

Si le Père Louis était détaché de tout ce qui se rapportait à sa personne, il en était autrement lorsqu'il s'agissait de son monastère. Il rêvait une abbaye qui fût la réplique de celle de Bellefontaine, témoin des premières années de sa vie monastique; avec une église majestueuse qui, défierait les siècles, au-dessus de la porte de laquelle, me confiait-il un jour, il voulait faire inscrire ces deux vers ingénieux qu'il avait lus sur le frontispice de l'église en ruines de l'Abbaye de Saint-Maurice de Carnoet en Bretagne, qu'un naïf cistercien avait vouée à l'immortalité:

Stet domus haec, donec fluctus formica marinos
Ebibat, et totum testudo perambulet orbem.

(Que cette maison reste debout jusqu'à ce que la fourmi ait bu les eaux de la mer, et que la tortue ait fait le tour du globe).

Je ne sais si ce projet a été exécuté.

A l'âge de 81 ans, le Père Louis pouvait donc s'endormir de l'éternel sommeil, vénéré de ceux dont il a été pendant près d'un demi-siècle, le phare.

A son déclin, et pourquoi le taire? une grande peine lui tenailla le coeur: la défection d'un religieux qu'il avait lui-même accueilli avec cordialité et avec une bonté compatissante, conduit par la main jusqu'au sacerdoce, qui un jour lui succéda dans la direction du monastère, mais bientôt descendit de son piédestal pour trahir son Ordre et l'Eglise. Il ne s'en consola jamais. Jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa de prier pour le dévoyé qu'il avait lui-même cru un saint.

Un trait peint admirablement le grand moine que fut le Père de Bourmont:

Un jour, il y a de cela vingt-cinq ans passés, je me trouvais en sa compagnie à l'hôtellerie du monastère, lorsque le frère portier vint l'avertir qu'un angevin le demandait au parloir. Il pria le religieux d'introduire le visiteur dans la pièce où nous étions. J'allais me retirer, lorsque le Père Supérieur me retint: "Restez, c'est un 'pays' à nous deux."

C'était un journaliste de Paris, né lui aussi en Anjou, en tournée de reportage dans l'Ouest du Canada, un rédacteur de l'un des journaux les plus violemment antiléricaux de la capitale française. En pénétrant dans la chambre, il dit à brûle-pourpoint: "Je ne partage pas vos idées Monsieur (sic), mais j'ai cru bon de venir vous saluer quand même en passant: à l'étranger, on est tous frères, c'pas?"

L'angelus de midi venait de sonner. Le Père Louis qu'on ne savait prendre en défaut d'hospitalité, s'empressa d'inviter le voyageur à prendre le modeste repas qu'il pouvait lui offrir. Au cours du dîner, tout alla bien, mais à la fin, s'enhardissant, le "parigo" fit une charge à fond de train contre la vie religieuse et ceux, selon lui, qui avaient la folie de s'y livrer.

Le Père Louis se taisait. Je lisais sur sa figure, l'envie qu'il avait de lui crier son indignation. Il se retint pourtant et reprit gravement:

— Je suis religieux. Ici je vivrai, ici je mourrai, s'il plaît au Très-Haut. Je marche dans l'étroit sentier qui conduit au but suprême: la possession de Dieu, méprisant les richesses, mais non pas l'honneur. Je n'ai pas d'intention qui ne soit droite, et je ne songe qu'à faire du bien à tout le monde. Un homme qui agit de la sorte, mérite-t-il d'être traité de fou? Je vous le demande.

Interloqué, le singulier "pays" après avoir balbutié quelques mots d'excuses, se retira, couvert de confusion. Il se hâta de quitter le monastère où ce jour-là, il avait rencontré un vrai moine.

Si on a pu dire de Roland qui a dominé le Moyen-Age, mourant, entouré des anges, sur le rocher de Roncevaux, en tendant son gant à Dieu, qu'il fut le résumé de la patrie, on peut dire, sans exagération, que le Père Louis de Bourmont, c'était Citeaux fait homme.

Henri PERDRIAU.

(La Petite Revue)

L'édition française du rapport sommaire

Une description géologique de l'étendue de la mine Amulet (Waite-Amulet Mines, Limited), d'après les observations faites en 1932 par M. E. Wilson, du Bureau de la Géologie appliquée du Ministère fédéral des Mines, est donnée dans la partie D du rapport sommaire de 1932 que vient de publier ce Service. L'examen de cette propriété fait partie d'une étude approfondie des gisements de la région de Noranda qui a été entreprise par le ministère il y a quelques années, à la demande des compagnies exploitantes. La carte géologique en partie terminée et à l'échelle de 800 pieds au pouce, couvre une étendue de 10 milles de longueur sur 4 à $4\frac{1}{2}$ de largeur, adjacente aux mines Noranda, Waite-Amulet et autres propriétés minières.

M. H.-C. Cooke a poursuivi son étude de l'étendue amiantifère de Thetford dans le but de déterminer la venue des gîtes minéralisés en vue du développement futur des mines. Les résultats sont également compris dans ce rapport.

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à l'éditeur en chef, Ministère des Mines, Ottawa.

Pointes Sèches

L'attitude du conseil de la Ligue des Nations, blâmant l'Allemagne violatrice du traité de Versailles, a stupéfié les nazis qui [illegible] par cette [illegible] mémorable. Elle a même causé de la surprise ailleurs qu'à Berlin.

Le ministre des finances déclare que tout citoyen a droit à des billets de la Banque du Canada en français quand il s'adresse aux guichets des banques. Mais il faut les demander. En demandez-vous?

Les rapports hebdomadaires de cette nouvelle Banque du Canada paraissent en anglais seulement dans la Gazette officielle. Nous avons bien un bureau des traductions [illegible], centralisé et [illegible], à ce qu'on assure, mais personne ne l'a chargé de préparer une version française de ces rapports. Faudra-t-il aller le lui demander avec la croix et la bannière?

Quand les hommes d'Etat cesseront-ils de s'étonner et de s'indigner chaque fois qu'Hitler fait un nouveau pas dans l'exécution de son programme? Il a exposé lui-même sa politique nationale, et d'une façon très claire, dans un livre qui a été traduit dans toutes les langues.

Les professionnels "Pee-Wee" de Saint-Boniface sont décidément en train d'inscrire le nom de leur ville sur la carte sportive du monde.

MARC.

CORRIGEONS-NOUS!

En autant que

En autant que, qui s'emploie souvent chez nous comme locution adverbiale ou comme locution conjonctive, n'est pas français. Il faut dire autant que, en même proportion que, en tant que, selon que, dans la mesure que, à condition que, pourvu que, selon le sens. Ex.: Autant que j'en puis juger. — En tant que je suis concerné. — Je vous prêterai la somme dont vous avez besoin, pourvu que vous me donniez des garanties.

Courtoisie de...

Il est absurde d'attribuer l'exécution de programmes radiophoniques à la courtoisie d'un annoncier ou d'appeler ces programmes des courtoisies. Courtoisie n'a qu'un sens en français: celui de politesse recherchée. De plus, c'est un terme abstrait, qui s'emploie uniquement pour exprimer une qualité et qui ne peut, par conséquent, servir à désigner un acte de politesse. Qu'on dise, donc "Ce programme a été exécuté grâce à M. X"; — "C'est grâce à M. X que ce programme a été exécuté"; — "C'est sous les auspices de M. X que ce programme a été exécuté"; ou même: "L'exécution de ce programme est une gracieuseté de M. X." Employer courtoisie dans de telles annonces, c'est commettre un anglicisme.

C'est également faire un anglicisme que de placer, par exemple, la formule "Courtoisie du séminaire de Québec" au bas de la reproduction d'une photographie, d'une gravure, d'une peinture, d'un document, pour indiquer que c'est grâce au séminaire de Québec que l'on a pu reproduire cette photographie, cette gravure, cette peinture, ce document. En France, on se contenterait d'inscrire au bas de la reproduction les mots "Collection du Séminaire de Québec". Si l'on tenait à exprimer sa reconnaissance, on pourrait employer la formule "Gracieusement prêté par..." ou quelque autre formule semblable. Lorsqu'il s'agit de la reproduction d'un extrait de livre, on inscrit les mots "Extrait de", suivis du nom de l'auteur et du titre du livre, et lorsqu'il s'agit d'une simple photographie, on inscrit le mot "Photo" suivi du nom du photographe.

Filer

On file de la laine, du chanvre, etc.; on [illegible] le tabac; on file un [illegible]; on file un son; on file le parfait amour; on file doux; on file clair; mais on ne file pas des lettres, ni des réclamations, ni des plaintes. Ce serait là parler anglais en français. On dit: mettre les lettres dans le classeur, dans un dossier, ou les classer, produire des réclamations, déposer des plaintes.

L'"Ordre" cessera de paraître le 11 mai

MONTREAL. — A la suite du jugement porté sur l'"Ordre", quotidien de langue française de Montréal, par Son Eminence le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, ce journal annonce qu'il cessera de paraître le 11 mai.

SAINT-BONIFACE

Itinéraire de la visite paroissiale dans le diocèse de Saint-Boniface

Juin	
Starbuck	9
Fannystelle et Elm Creek	10
Saint-Claude	11
Notre-Dame de Lourdes et Rathwell	12
Saint-Lupicin	14
Saint-Léon	15
Somerset	16
Swan-Lake et Indian Spring	17
Mariapolis	18
Saint-Alphonse	19
Bruxelles	20
Saint-Norbert	20
La Salle	26
Sainte-Agathe	27
Juillet	
Saint-Jean-Baptiste et Morris	20-21
Letellier, Emerson, Roseau	27-29
Août	
Saint-Joseph, Gretna	3- 4
Sperling, Carman	10-11
Manitou, Morden: semaine suivante.	
Berens River: 18 et semaine suivante.	

La date indique l'arrivée dans l'après-midi. La visite se termine le lendemain midi.

A l'Archevêché

Son Excellence Mgr E. Yelle, archevêque coadjuteur, a demandé à ses prêtres de faire, les 26 et 27 avril, la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement et de réciter avec les fidèles les prières prescrites pour une visite du jubilé. Les fidèles sont invités à s'approcher de la table sainte en ces deux jours. Le 28 aura lieu dans tout le diocèse une heure sainte où les mêmes prières seront récitées. Ceux qui assisteront à ces exercices gagneront l'indulgence du Jubilé, aux conditions ordinaires. Ces exercices sont en union des fêtes organisées par le Très Saint-Père à Lourdes, à l'occasion de la clôture de l'année sainte.

Son Excellence Mgr le coadjuteur est parti pour Montréal lundi soir. Mgr Yelle passera quelques semaines à Montréal et dans sa famille à se reposer. Son Excellence aidera aussi à administrer la confirmation à Montréal et dans la banlieue.

A la Cathédrale

Les exercices de la semaine sainte ont été suivis avec la dévotion accoutumée. Une foule considérable a envahi la vaste cathédrale à chaque occasion. Jeudi saint, le chant a été exécuté par la maîtrise du Collège, sous la direction du R. P. Martial Caron, S.J. La chorale du Collège a très bien chanté et la cérémonie en a été rehaussée. Mgr Yelle a chanté la messe et a béni les saintes huiles. Dans l'après-midi, S. E. Mgr Béliveau a présidé au lavement des pieds.

Jeudi soir a eu lieu la clôture de la retraite des jeunes gens. La cathédrale était littéralement remplie. Durant la nuit, plusieurs adorateurs se sont succédé en présence du Très Saint-Sacrement. La messe du vendredi saint a également été très belle, avec le chant de la Passion et les grandes oraisons, ainsi que les litanies et autres prières. Dans l'après-midi a eu lieu le chemin de la croix et le soir, sermon sur la Passion de Notre-Seigneur. Samedi matin, l'Office a eu lieu à sept heures et demie. Le chant ici encore a été exécuté par les élèves du Collège. Vendredi, c'est notre chorale qui a exécuté le chant, ainsi que le dimanche de Pâques, alors que nos chantres se sont surpassés.

Mgr Yelle a chanté la messe de Pâques et dans l'après-midi une foule considérable a assisté aux vêpres solennelles. Monseigneur le Curé a félicité ses paroissiens de leur assiduité à suivre les divers exercices, tant de la retraite que de la semaine sainte. Mgr le Curé a aussi remercié les prédicateurs de la retraite, les RR. PP. Bourque et Faure, Jésuites.

Mort de M. Philéas Richard

M. Philéas Richard, âgé de 75 ans, vieux citoyen de Saint-Boniface, est décédé à la demeure de sa fille, Mme Joseph Prescott, 308, rue Dumoulin. M. Richard a habité Saint-Boniface durant plus de cinquante années. Il y comptait bien des amis. Les funérailles ont eu lieu mardi matin. Le service a eu lieu à la cathédrale et l'inhumation s'est faite dans le cimetière de la paroisse. Nos sincères sympathies.

Vingt-cinquième anniversaire de mariage

Samedi, le 6 avril, M. et Mme Eugène Sourisseau célébraient leur 25e anniversaire de mariage. Une messe fut célébrée le matin à la sacristie de la cathédrale par Mgr Jubinville. Le soir, un souper réunit une trentaine de parents et d'amis au domicile de M. et Mme V. Masson, rue Desmeurons. La table était garnie de deux bouquets de fleurs naturelles et de chandelles assorties. Au centre de la table se trouvait un superbe gâteau de noces. La salle était décorée de banderoles blanches et argentées.

La soirée se passa très agréablement en discours, chants et monologues de toutes sortes. De nombreux cadeaux furent offerts aux heureux jubilaires. Vers la fin du repas, une adresse fut lue avec beaucoup d'expression par le fils aîné de M. et Mme Sourisseau, Jean.

Mgr Jubinville avait bien voulu rehausser de sa présence l'éclat de la fête.

Les invités étaient: Mgr W. Jubinville, M. et Mme E. Sourisseau, M. et Mme A. Sourisseau, M. et Mme A. Guigné, M. et Mme O. Pelletier, M. et Mme V. Masson, M. et Mme N. Pirotton, M. et Mme F. Belot, M. et Mme L. Mercier, M. et Mme F. Simon, M. J.-M. Olivier, M. L.-P. Gagnon, Mlles J. Monette, M. Sourisseau, A. M. Olivier, R. Simon, Marie Masson, Marguerite Masson, T. Sourisseau; MM. J. Sourisseau, M. Sourisseau, P. Sourisseau, E. Sourisseau, A. Sourisseau, G. Sourisseau, Gabriel Sourisseau, Henri Souchon et Louis Masson.

Cercle Sainte-Elisabeth

Jeudi soir, à huit heures, aura lieu une partie de cartes organisée par le Cercle-Sainte-Elisabeth en faveur de ses oeuvres. Cette partie de cartes aura lieu dans le soubassement de la sacristie. Tous sont cordialement invités à venir encourager cette oeuvre si méritante.

Le Cercle Ouvrier St Joseph

Assemblée mensuelle du 16 avril 1935

Notre Cercle donnera sa soirée intime annuelle pour les membres le 12 mai prochain, qui se trouve la fête de saint Joseph. A cette occasion, les membres du Cercle Ouvrier Saint-Joseph et leurs amis sont invités à assister à la messe de 7 h. 30, spéciale pour les ouvriers, pendant laquelle un sermon de circonstance sera donné. Le soir, à l'école Provencher, dans la grande salle, grande réunion intime, pendant laquelle deux comédies seront présentées. Cette soirée intime est pour les membres du Cercle et leurs compagnes seulement. Des billets seront remis gratuitement à tous nos membres en règle; les retardataires seront vus avant cette date.

Au lieu de la conférence mensuelle, nous avons eu le plaisir d'écouter un débat donné par des jeunes collégiens sur "La famille nombreuse n'est pas une cause nécessaire de misère" par MM. Claude Sumner et Alfred Monnin pour le côté affirmatif et MM. Lucien Paquin et Georges Guilbault pour le côté négatif, sous la présidence de M. Armand Picard. Ce débat sur une question aussi importante qu'actuelle fut des plus goûtés par toutes les personnes présentes. Les arguments pour et contre furent nombreux et bien exposés. Cependant l'affirmative fut plus développée et MM. les juges étaient: MM. le Major Lavoie, M. le magistrat H. Lacerte et M. Alex. Bernier, discernèrent la palme à MM. C. Sumner et Alf. Monnin. (Nous pouvons dire en passant que deux des débattants sont fils de membres de notre Cercle).

M. Roland Couture, qui organisa ce débat, remercia ces jeunes collégiens pour le magnifique travail qu'ils ont fait et les félicita chaleureusement au nom de tous.

Un vote de sympathies fut adopté à l'adresse de l'Hon. Juge Joseph Bernier, qui vient d'être éprouvé par le deuil.

Nous eûmes le plaisir d'entendre MM. P. Dugal, M. Meunier, E. Couture, La Deniset, J. Gauthier, J. A. Pambrun et F. Jodoin pendant le programme récréatif.

Les prix de notre rafle mensuelle furent gagnés par MM. Henri Trudel et Ed. Lévêque.

Le SECRETAIRE.

P.S.—Ceux de nos membres qui, le 10 mai, n'auraient pas reçu leurs billets pour notre soirée intime, sont priés de les réclamer au secrétaire, 264, avenue Hamel, Saint-Boniface.

LE SPORT

Partie finale des "Pee-Wees"

Les parties des "Pee-Wees" sont devenues tout un événement! Cette ligue de gouret, formée de nos petits Canadiens français de Saint-Boniface et organisé par l'abbé Lévesque, a remporté un succès sans précédent dans l'histoire du hockey manitobain. La ligue a été calquée sur les grandes ligues de l'Est canadien. Les joueurs locaux portaient les mêmes costumes et avaient même adopté les noms des grandes étoiles du gouret. La ligue a joué toute la saison et pour la partie finale, les deux équipes victorieuses — Toronto et Canadiens se sont transportées à l'Amphithéâtre et, devant un auditoire enthousiaste, ont joué superbement. La victoire est restée à l'équipe de Toronto. Quelques jours plus tard, répondant à une demande du public, on organisait une seconde partie. La victoire, cette fois, souriait au "Canadien". Enfin, mercredi le 17, une autre partie fut organisée. Cette fois, la demande venait des joueurs professionnels, de retour à Winnipeg, qui voulaient voir jouer les "Pee-Wees". La victoire, après une partie excitante, resta aux "Toronto" par un résultat de 4 à 3. Tous les connaisseurs ont vanté le jeu de nos petits et félicité M. l'abbé Lévesque, l'âme inspiratrice du mouvement.

Ces exhibitions ont été suivies avec un intérêt extraordinaire. A la dernière partie on a dû refuser des centaines d'amateurs. Cela démontre l'enthousiasme suscité par ces tournois.

Seniors et Juniors

Cette question de la supériorité des Seniors sur les Juniors, qui est demeurée longtemps sans solution, a donc été réglée samedi dernier à l'Amphithéâtre, lors de la rencontre des Monarchs Seniors et Juniors, en présence d'une foule de 5,000 personnes. Bien qu'ils aient été inactifs depuis leur retour d'Europe, les Seniors n'ont rien perdu de cette vitesse qui les a toujours distingués. Durant les deux premières périodes, les Seniors eurent l'avantage de la partie, et les choses n'allaient pas très bien lorsque les Juniors ouvrirent la troisième période avec un déficit de 6 points. C'est durant cette dernière période que les Juniors ont révélé cette vitesse et cet ensemble qui leur ont valu le championnat du Canada; ils ont aussi donné pas mal de fil à tordre au gardien de buts senior, Rice-Jones, qui joua une superbe partie. Durant cette période, les Juniors ont amassé 4 autres points, mais ce n'était pas assez pour même égaliser les Seniors. La partie se termina par le résultat de 9 à 5 en faveur des Seniors.

Ce fut une partie pleine de montées sensationnelles, de tactiques indescriptibles devant les buts des Seniors. Les deux frères Lemay, des Seniors, sont demeurés d'excellents joueurs et savent mettre à profit leur habileté à faire une passe. Cette fameuse "French Line" des Juniors a de beaucoup surpassé la première ligne samedi, et a figuré dans 4 des points enregistrés. Les deux ailes, Martel et Rheault, ont rivalisé de vitesse et d'endurance, et, avec ce petit "Pete" Bélanger, leur infatigable centre, ont été les étoiles de la partie.

Félicitations à ces "Flying Frenchmen" (comme on se plait à les appeler) qui ont devant eux une brillante carrière sportive.

J'Y ETAIS.

Anciens Elèves du Collège

Les anciens élèves du Collège de Saint-Boniface tiendront leur assemblée annuelle, mardi, le 30 avril, à 8 heures du soir, dans la salle académique du Collège, et les membres du conseil comptent sur une assistance très nombreuse où seront représentées les principales régions de l'Ouest.

Outre les différents rapports de l'exécutif et l'élection des officiers, il y aura deux causeries très intéressantes: l'une par M. l'abbé Antoine d'Eschambault, chancelier de l'archidiocèse de Saint-Boniface, et l'autre par M. H. A. McNeil, avocat, de Brandon, Man.

Invitation cordiale à tous les anciens de venir fraterniser sous le toit toujours accueillant de l'Alma Mater, le 30 au soir.

Le COMITE.

Tiers-Ordre de Saint-François

N.B.—1. Mardi 23 avril, a eu lieu la Réunion des Novices, à 7 h. 30 du soir.

2. La réunion mensuelle prochaine est le mercredi suivant, 1er mai, à 2 h. 30 de l'après-midi, à cause des exercices du mois de Marie le soir. Les novices qui feront profession, voudront bien être à la salle de réunion dès 2 heures afin de recevoir les instructions nécessaires.

• • •

Après les questions préliminaires, élucidées les semaines passées, nous voici arrivé à parler de la vêture et de l'habit; et d'abord, un mot du Postulat.

I. Admission au Postulat

Pour les motifs donnés plus haut, le chrétien demandera à être admis dans une Fraternité. Il formulera sa requête en donnant les indications nécessaires sur sa personne: nom, prénoms, lieu et date de naissance, qualité, profession, oeuvres dont il fait partie. Au besoin, il se munira de références ou présentera des répondants attestant que sa demande est recevable. Dès que celle-ci aura été acceptée par le Discrétoire, il fera son postulat. Ce postulat, d'un usage général dans les Fraternités, dure deux ou trois mois. Pendant ce temps, le postulant suit les réunions, afin que lui-même et ses Supérieurs puissent se rendre compte de ses dispositions. Les deux ou trois mois étant écoulés, le Discrétoire vote pour l'acceptation définitive du postulant et l'appelle à la vêture, si le vote est favorable.

II. Usage recommandable

Aucune cérémonie n'est prévue pour la réception au postulat. Cependant il paraît bon de profiter de cette circonstance pour donner le **Cordon de Saint-François** à ceux qui le désirent, comme cela se pratique en plusieurs Congrégations. L'imposition se fait à l'Assemblée dans laquelle le postulant est proclamé admis. Ainsi les Postulants devenus **Cordigères** participent à de plus nombreuses indulgences. Il n'est pas indispensable, en ce cas, de porter deux cordons, il suffit que la même corde ait été bénite et imposée à titre de Cordigère et plus tard à titre de Tertiaire. — Notons qu'il serait également très louable d'admettre au Cordon les enfants des Tertiaires, et d'autres personnes, afin de leur communiquer une plus grande dévotion à saint François.

PETITES NOTES

M. et Mme P. G. de Gagné annoncent les fiançailles de leur fille unique, Flore, avec M. David Tare, de Fort-William. Le mariage aura lieu en juin.

Page Féminine

Courrier de Mère-Grand

J. Songe.—1. Vous ne disposez que de $2. pour ce cadeau d'ordination et vous désirez donner quelque chose d'utile? Procurez-vous donc deux beaux billets neufs d'un dollar, mettez-les sous enveloppe avec carte portant ces mots: Pour vos oeuvres. Je ne connais pas de cadeau plus utile ni plus apprécié d'un missionnaire. 2. Une jeune fille ne doit pas accompagner un religieux sur la rue. Si les circonstances vous y obligent, marchez au fond du trottoir. Vous vous effacerez pour le laisser entrer le premier dans les maisons que vous visitez. S'il vous cède la place, n'insistez pas. 3. Vous montez la première dans l'automobile. 4. Puisque vous visitez plusieurs amies au cours de ce voyage, vous ne pouvez apporter un souvenir à chacune. Vous vous acquitterez de ce détail à votre retour ou vous profiterez d'un anniversaire de naissance. La chose n'est pas essentielle entre amies, à moins que vous ne fassiez un long séjour chez chacune. 5. Pour voyager en juin, ayez un costume swagger ou tailleur (les deux sont en vogue), ou une robe de soie ou crêpe avec manteau de voyage. Chapeau, gants, souliers et sacoche de même nuance. 6. Tout dépend des sorties que vous aurez à faire et des moyens dont vous disposez. Une robe d'après-midi, trois ou quatre petites robes de jour, quatre sous-vêtements ne seront pas de trop. 7. Il serait non seulement chimérique, mais absurde, que votre amie quittât cette position stable pour venir chercher ici un emploi incertain. Ne prenez pas cette lourde responsabilité et abstinez-vous de la conseiller dans ce sens.

◇ ◇ ◇

En peine.—Evitez à l'avenir d'aborder avec votre mari ce sujet brûlant qui est une cause de discorde. Ce n'est que par une grande douceur et beaucoup de tact que vous pouvez espérer le convaincre de son erreur. Après tout le bonheur et la paix du foyer valent bien le sacrifice d'une satisfaction d'amour-propre. Attendez donc qu'il aborde lui-même le sujet et gardez-vous de ne rien dire qui puisse envenimer une situation déjà si tendue.

◇ ◇ ◇

Marie-L. — Ce jeune homme désire que vos relations restent sur le terrain de l'amitié? Traitez-le simplement en ami, en camarade. Cela ne vous engage à rien. Mais qu'il soit entendu que vous restez libre de le congédier dès qu'un prétendant sérieux se présentera.—Il vaut mieux sortir accompagnée d'un de vos frères, sinon de vous voir toujours avec ce jeune homme pourrait donner l'impression d'un sentiment sérieux et éloigner les braves garçons qui aimeraient vous courtiser.

◇ ◇ ◇

Yeux bleus.—Voici les fleurs de chaque mois de l'année et leur emblème. Oeillet, janvier; emblème: l'orgueil; la pensée, février; emblème: le regret; le réséda, mars; emblème: la discrétion; la violette, avril; emblème: la modestie; la rose, mai; emblème: l'amour; la verveine, juin; emblème: l'espérance; le pavot, juillet; emblème: le repos; la marguerite, août; emblème: la richesse; l'épi de blé, septembre; emblème: l'abondance; la giroflée, octobre; emblème: le succès; la scabieuse, novembre; emblème: la tristesse; la rose de Noël, décembre; emblème: la joie.

MERE-GRAND.

Avec la nature

Je sais qu'il est en nos paroisses rurales des garçons de dix à quinze ans qui, à trente ou cinquante pieds de la route, pourront vous dire, sans se tromper, le nom de la marque de toutes les automobiles qui mangent le chemin. Mais amenez-les dans la forêt, ils ne sauront même pas distinguer le hêtre du tilleul, la plaine de l'érable, le chêne du châtaignier, le merisier du bouleau. Pourtant, le feuillage de chacun de ces arbres est bien caractérisque.

Il faut s'en prendre à notre enseignement rural, nullement dirigé comme il devrait l'être vers l'étude approfondie de tout ce qui fait l'essence de la vie champêtre. Il faut gronder un peu les parents qui, dans la fièvre et la folie d'après-guerre, entraînés dans le tourbillon fiévreux d'insouciance et de laisser-aller des années de prospérité, ont négligé de continuer la vie de leurs ancêtres et ont laissé tomber dans l'oubli bien des habitudes traditionnelles, riches de bon sens pratique.

Dans combien de familles fait-on encore des réserves de fleurs de sureau, de salsepareille, d'écorces de pruche, d'herbe-à-dinde, de racines de savoyane? Et cependant que de bons remèdes efficaces et peu coûteux à confectionner avec ces plantes, pour ne parler que du sirop contre les rhumes, à base de sucre d'érable, d'oignons et de savoyane.

Un peu plus d'études d'histoire naturelle s'impose et il faudrait que ce soit un mot d'ordre qu'on commence à appliquer à la maison. Vous, les mamans, recueillez vos souvenirs. Je suis certaine que votre grand'mère aimait "les herbages" et savait en tirer profit.

Françoise GAUDET-SMET.

UN PECHE QUI EN FAIT TROIS

Depuis un moment qu'elle se balançait je voyais bien que Yvette avait quelque chose... Elle ne fredonnait pas comme de coutume, en s'élançant sur l'escarpolette, la jupe gonflée, le visage excité et rieur avec cette sensation d'être une chose légère, volante, affranchie des lois de la pesanteur, de ressembler aux oiseaux et aux avions.

Aujourd'hui elle a des yeux graves qui regardent en dedans, un front soucieux avec un pli entre les sourcils, le même visage que lorsqu'elle fait des multiplications avec des zéros et des virgules. La balançoire est molle, hésitante, fatiguée; elle n'a pas d'élan et s'arrête avec d'irrégulières secousses. Yvette ne cherche pas à la faire remonter d'un souple coup de reins à l'assaut du ciel, mais reste sans mouvement, le regard vague et triste, et je l'entends soudain qui pousse un gros soupir.

— Qu'y a-t-il donc, ma pauvre Yvette?

— Oh! tantie, je suis bien ennuyée... J'ai été hier à confesse et je vais être obligée d'y retourner parce que j'ai oublié un péché.

— Ce ne doit pas être bien grave, ma petite Yvette, tu pourrais faire un bon acte de contrition et attendre la prochaine fois pour accuser ta faute.

— Mais si, tantie, c'est un gros péché, c'est un péché qui en fait trois.

J'ai levé les yeux de sur mon ouvrage, intriguée, curieuse, et toute prête à calmer des scrupules de conscience:

— Un péché qui en fait trois?...

Yvette, qui connaît les règles, a pris un petit air sérieux et scandalisé.

— Oh! mais je ne vais pas te le dire, mon péché, tu n'es pas un prêtre, tu ne peux pas me donner l'absolution.

Et elle recommence à se balancer... mais décidément ce matin l'entrain n'y est pas. Au bout d'un court moment la balançoire de nouveau s'arrête, oscillante, les pieds de Yvette frottent le sable de l'allée et j'entends encore un soupir.

— Ah! tiens, tantie, je vais te le dire tout de même.

— Mais tu n'es pas obligée, Yvette, je t'assure...

— Non, mais tu sauras me dire si c'est mal, s'il faut retourner à confesse tout de suite. Voilà... je suis entrée dans le cabinet de toilette de maman, j'ai pris sa poudre, j'en ai mis sur ma figure, je me suis regardée dans la glace et j'ai dit tout haut: Oh! Yvette, tu es jolie!

— Tout cela n'est pas très bien, évidemment, mais comment cela fait-il trois péchés?

— Voyons, tantie, tu ne comprends pas? En touchant aux affaires de maman j'ai désobéi, puisqu'elle me le défend; j'ai volé, puisque la poudre n'était pas à moi; et j'ai été vaniteuse, puisque je me suis trouvée jolie devant la glace.

— Tu raisonnes très bien, ma petite Yvette, mais tu sais aussi que trois péchés véniels et même dix ne font pas un péché mortel, et qu'il n'est donc pas obligatoire pour toi de retourner immédiatement à confesse.

— Ah! tu crois?... Vraiment?

Un bon sourire détend cette fois le petit visage préoccupé; mais le temps n'est pas encore absolument au beau, et j'entends pour la troisième fois Yvette soupirer:

— Oh! tantie, comme je voudrais être une grande personne... Les grandes personnes ne pèchent pas...

— Les grandes personnes ne pèchent pas?... Ah! par exemple, ma petite fille, qu'est-ce qui peut bien te faire penser cela?

— Mais vois donc, si maman avait été à ma place, elle n'aurait pas désobéi en prenant sa poudre, personne ne le lui défend; elle n'aurait pas volé, c'est elle qui a acheté la poudre, et je ne l'ai jamais entendue devant la glace dire qu'elle se trouvait jolie.

Je n'ai pas voulu rire devant Yvette de la logique un peu formelle de ses 8 ans, j'ai pris au contraire une figure sérieuse, et j'ai dit en soupirant à mon tour:

— Tranquillise-toi, ma pauvre Yvette, tu deviendras bien vite, trop vite, une grande personne, et malheureusement tu pécheras encore, parce que les grandes personnes, vois-tu, elles ont bien aussi leurs petits défauts.

Et celles-ci, les connaissez-vous?

Enseigne de restaurant

Il paraît qu'un restaurateur, sûr de sa bonne cuisine, n'a pas hésité à afficher, dans son "hôtellerie" bien parisienne les écriteaux suivants:

"Si vous ne voulez pas vivre pour manger, mangez au moins pour me faire vivre."

"Si vous êtes content de mon restaurant, revenez; si vous ne l'êtes pas, envoyez-moi vos amis. Ca sera une bonne blague pour eux!"

"Soyez originaux: n'emportez pas l'argenterie".

Enfin, celui-ci:

"Pour toute réclamation, adressez-vous à mon fils: il est boxeur!"

La voie lactée

A la réunion libre penseuse tenue à La Rochelle, le F. Bayét s'oublia à dire l'énormité suivante:

"L'enfant a des droits sur ses parents. Il a le droit de choisir sa voie dès sa naissance."

Ce qui a suscité chez un auditeur moins systématique, la réflexion suivante:

"La seule voie que réclame l'enfant, à sa naissance, c'est la voie lactée..."

In Extremis

Sentant sa dernière heure venir, un vieux Turc dit à sa femme.

— Mets ta plus belle robe, tes plus riches pierreries, tes plus magnifiques bijoux.

— Pourquoi? mon ami.

— Parce qu'en te voyant si belle, la mort aimera peut-être mieux te prendre à ma place.

Première machine à parler

Bébé.—Papa, c'est-y M. Edison qui a inventé la première machine à parler?

Papa. — Non, mon petit, c'est le Bon Dieu qui a fait la première; mais Edison a inventé la première qu'on puisse arrêter de parler!

Illusion d'optique

M. Dubois.—Mon pauvre ami, tu as eu un accident d'auto?

M. Dupont. — Oui, je marchais très fort avec ma deux chevaux, quand un bolide, une quarante chevaux, m'a laissé sur place, je me suis cru arrêté.

— Et alors?

— Je suis descendu pour remettre en marche. Je n'étais pas arrêté.

Joyeuse Fête!

25 avril

Emile Desaulniers, Sainte-Elisabeth, 11 ans.

Alma Delorme, Saint-Joseph.

Aimé Loiselle, Letellier.

28 avril

Thérèse Ritchot, Silver Plains, 7 ans.

30 avril

Denise Champagne, Saint-Norbert.

Elodie Rupert, Saint-François-Xavier, 10 ans.

Thérèse Bouchard, Letellier, 11 ans.

1er mai

Réginald Cayer, Mariapolis, 8 ans.

UN PETIT MOT

Grand merci, chers enfants, pour vos pensées aimables et vos gentils souhaits. Les cloches ne vous ont pas oubliés, je l'espère?

Délassez-vous, reposez-vous bien, faites provision de forces pour le dernier effort de l'année scolaire. Plus que trois mois, songez-y! Puis les grandes vacances: joie, liberté, espace... Cela vaut bien la peine de se mettre une dernière fois à la besogne.

• • •

Vos observations sur la nature enrichissent aujourd'hui notre page, mes chéris. C'est un début; j'ose croire que vous n'en resterez pas là. Les branches dénudées se prêtent bien à l'identification des oiseaux de ce temps-ci et à la reconnaissance de leur appel, de leur chant. Profitez-en; apprenez à connaître cinq nouveaux oiseaux ce printemps, l'an prochain, vous en identifierez cinq autres; faites de même pour les plantes et les insectes, bientôt vous serez de grands savants!

• • •

Ne manquez pas de lire l'étude de M. Claude Melançon sur la "Citelle du Canada" (Flickertail Gopher). Elle vous familiarisera avec les moeurs de ce petit animal rongeur et fouisseur bien connu dans les provinces des Prairies.

Nous avons quatre "gaufres" au Manitoba: le **Flickertail: Richardson Gopher** (Citelle du Canada), destructeur des champs de blé; le **Pocket Gopher** (Gaufre gris), à queue courte et glabre (sans poil); le **Scrub Gopher**, dans les régions boisées; il mesure 14 pouces, couleur grise uniforme, longue queue touffue, et le **Thirteen-Striped Gopher** (Gaufre rayé) que vous voyez aussi fréquemment autour de vos habitations.

Quel est le plus commun dans votre région? Cause-t-il beaucoup de dommage? Malgré ses déprédations, on ne peut s'empêcher d'aimer cet animal si intelligent et facilement apprivoisable.

Adélard Bourgeois, Académie Provencher, **Saint-Boniface;** Antonie et Alphée Verreault, **Saint-Norbert;** Achille Desaulniers, Rita Lussier, Denise Lussier, Rolande Lussier, Georges Desaulniers, Dorothée Frédette, Emile Desaulniers, Gertrude Lussier, T. Rivard, Aurèle Desaulniers, Edith Lussier, école Lévis, **Sainte-Elisabeth;** Rolande Trudeau, **Ile-des-Chênes;** Lucien Audette, Emma Audette, Lucille Roy, Lorette Gagnon, Nettie Kliewer, Peter Martens, **Saint-Pierre.**

MERE-GRAND.

LA CITELLE DU CANADA

Noms vulgaires: **Ecureuil de terre, Spermophile.** Angl.: Flicker-tail, Yellow Ground Squirrel, Richardson Gopher. Long.: 8-9 po. Poids: 11-17 on. Couleur: jaune sale.

Cet Ecureuil de terre, le plus répandu dans l'Ouest, est un animal sociable, prolifique et sédentaire. Il habite par colonies la prairie ondoyante où, à proximité des champs cultivés, il se creuse des terriers à galeries rayonnantes profonds de six pieds. Dans ce labyrinthe bien sec, où il se retire à la moindre alerte et dont il bouche à volonté les accès, la femelle élève six ou sept petits, qui naissent en mai.

Mauvais coureur, la Citelle s'éloigne peu de son terrier, devant lequel elle se tient debout pour mieux surveiller les environs. Elle signale à ses congénères l'approche du danger en agitant sa queue de bas en haut, par saccades. Quelques fois, plusieurs Citelles s'associent pour chasser une Belette ou un autre ennemi.

Pour se rendre au champ de grain voisin, cet animal emprunte des sentiers bien battus dans lesquels sont creusés, à intervalles, des abris temporaires. La première Citelle qui entre dans un de ces abris en chasse la congénère qui veut s'y blottir à sa suite.

Ce petit rongeur ne sort généralement que le jour quand le temps n'est ni trop froid ni trop chaud. En août, les Citelles se font un lit d'herbes sèches et transportent dans leur terrier, à l'aide de leurs abajoues, de grandes quantités de grain dont elles se nourrissent au sortir du sommeil hibernal, qui dure environ six mois. Elles ont l'habitude de sortir régulièrement vers la mi-avril, quel que soit le temps. Pendant un mois environ, elles font ripaille avec les provisions accumulées l'année précédente, puis elles reprennent leur petit train de vie, qui consiste à manger à peu près tout ce qui leur tombe sous la dent, tout en se protégeant contre leurs nombreux ennemis.

Comme les autres membres de sa famille, la Citelle est carnivore à l'occasion. Autrefois, on l'a vue grignoter jusqu'aux bisons tombés sur la prairie. Mais elle se nourrit surtout d'herbe et de grain, causant des dommages si considérables aux récoltes que, pendant un temps, sa tête fut mise à prix. Aujourd'hui, on la tient difficilement à l'échec en l'empoisonnant en masse avec du grain trempé dans une solution arsénique.

Claude MELANCON,
Extrait de "Nos Animaux chez eux".

Le Coin des Enfants

NOS AMIS LES OISEAUX

Saint-Norbert, Man.
Le 12 avril 1935.

Chère Mère-Grand,

Je viens vous raconter ma belle promenade avec maman et Alphée. J'ai vu deux belles grives; le dessous était d'un beau rouge brique, le dos et la queue étaient gris, la tête aussi.

J'ai vu trois petits pinsons qui nous disaient "bonjour, bonjour". Les deux côtés de la queue étaient blancs, le dos d'un beau gris foncé, les petites pattes presque blanches, le dessous était aussi blanc. En passant près d'eux, on a fait "Ptch! Ptch!" pour voir leurs belles ailes et leur queue quand ils volent.

Votre petite-fille qui aime bien les oiseaux, le printemps et Mère-Grand.

Antonie VERREAULT,
7 ans.

❦ ❦ ❦

La Salle, Man.
Le 7 avril 1935.

Chère Mère-Grand,

Je viens me ranger au nombre de vos petites-filles. Je sais que j'aurai bon accueil pour une raison: c'est que j'aime beaucoup les oiseaux.

Je voudrais vous parler de mes chères alouettes. Vous ne sauriez croire la joie que j'ai éprouvée quand je les ai revues pour la première fois, il y a deux semaines. Elles étaient deux et se promenaient dans la cour de l'école. Cette fois, je ne les ai pas entendues chanter; mais j'étais tellement contente; je ne pouvais m'empêcher de dire mon bonheur à tous ceux que je voyais.

Mais voilà qu'après quatre heures, pendant l'étude, je lève les yeux et de gros flocons de neige tombaient. Tout de suite mes pauvres alouettes me sont venues à l'esprit. Je me suis dit: "Que vont-elles faire avec cette neige?"

Le lendemain, le beau soleil faisait disparaître cette légère couche de neige. Quelques jours plus tard, j'ai eu le plaisir d'entendre chanter mes petites alouettes; c'était pendant la lecture des notes. Comme il me tardait de voir venir quatre heures pour aller répondre à mes petits oiseaux et les féliciter de leur beau chant.

Hélas! une autre tempête de neige survint, elle ne tombait qu'à regret. Je me suis dit: "Cette fois je pense bien que c'est la dernière neige." Mais à mon réveil ce matin, encore de la neige! Pauvres oiseaux! Ils ont bien bon caractère de chanter quand même.

Si vous saviez, chère Mère-Grand, comme il me tarde de voir arriver le beau temps et mes chères grives. Je me promets beaucoup de plaisir cet été avec mes petits oiseaux. Je vous donnerai de leurs nouvelles.

En terminant, je vous souhaite, chère Mère-Grand, un joyeux Alleluia.

Votre petite-fille,
Marie-Claire LAGACE.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Sainte-Elisabeth, Man.
Le 12 avril 1935.

Chère Mère-Grand,

Je vais à l'école avec mes petites soeurs. Je suis dans le grade deux. Je joue avec mes petites amies.

J'ai eu 100% pour mon arithmétique. Oh! j'étais contente, aussi ma maîtresse était fière de moi.

Votre petite-fille,
Dorothée FREDETTE,
Ecole Lévis, 8 ans.

❦ ❦ ❦

La Salle, Man.
Le 9 avril 1935.

Chère Mère-Grand,

C'est un petit Gabriel qui vous arrive. Pour sûr, ce n'est pas un archange, car je suis bien trop remuant, mais je le deviendrai peut-être avec le temps.

Dernièrement, M. le Curé est venu nous donner les bulletins. Comme toujours il a bien regardé nos notes de conduite et d'application. Ensuite, il nous a dit que nous devions imiter le petit Jésus en "vivant de notre foi". Ca veut dire qu'on dit obéir parce que Jésus a obéi; on doit aussi faire des sacrifices, le petit Jésus en a fait toute sa vie. N'est-ce pas que c'est beau cela?

Chère Mère-Grand, je vous souhaite une joyeuse fête de Pâques.

Votre, petit-fils,
Gabriel SIMARD,
Grade III, 9 ans.

❦ ❦ ❦

Saint-Boniface, Man.
Le 10 avril 1935.

Chère Mère-Grand,

Comme je suis content du beau livre, "Nos Animaux chez eux", que vous m'avez donné. Il est très intéressant.

Dans ce livre on parle des mammifères du Canada. On nous dit comment ils vivent et à la fin du livre il y a quelques pages consacrées aux **animaux de mer.** J'ai tout lu.

Cela va bien m'aider dans les sciences quand je serai plus grand. Sur chaque page il y a une image de chaque animal dont on parle.

Je vous remercie bien des fois. Aujourd'hui j'ai raconté aux élèves de la classe ce qu'il y avait dans mon livre.

Adélard BOURGEOIS,
Grade 4, Académie Provencher.

❦ ❦ ❦

Sainte-Elisabeth, Man.
Le 12 avril 1935

Chère Mère-Grand,

Je suis contente de pouvoir venir causer avec vous encore une fois. J'ai été à notre partie de cartes. On a eu beaucoup de plaisir. Il y avait une pièce très drôle. Le premier morceau était "Les Cloches du Hameau". J'en chantais les couplets avec ma petite soeur Edith. Je n'étais pas gênée.

Pendant la partie de cartes notre maîtresse nous a donné chacun une rose et aussi des jeux de cartes pour nous amuser. La soirée a passé très vite. Nous sommes revenus à deux heures. Cela n'était guère drôle de nous lever le lendemain pour venir à l'école; nous avions tous les yeux petits.

Je, vous souhaite beaucoup de cocos de Pâques.

Votre petite-fille,
Rolande LUSSIER.

❦ ❦ ❦

Saint-Pierre, Man.
Le 2 avril 1935

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je n'ai pas beaucoup de nouvelles à vous dire. J'apprends le français en classe. Je ne suis pas française. Je suis Allemande.

J'ai deux frères qui viennent à l'école avec moi. Tous les deux sont malades. Je suis contente de n'être pas encore malade. J'aime bien ma maîtresse parce qu'elle est bien bonne pour moi. Nous avons du plaisir à l'école. Nous jouons sur la glace et la neige.

Maman est toujours contente quand je reviens de l'école. Je lui aide, ensuite je fais mes devoirs. Après ça je dis ma prière et je m'endors. C'est tout pour ce soir parce que je veux étudier mes leçons.

Bonsoir! Votre petite-fille qui vous aime beaucoup.

Nettie KLIEWER.

❦ ❦ ❦

Sainte-Elisabeth, Man.
Le 12 avril 1935.

Bien chère Mère-Grand,

Nous avons eu une partie de cartes et mon papa jouait dans "La Sourde chez le docteur". Il faisait le docteur. Il lui dit: "Depuis combien de temps vous sentez-vous malade?" —Elle reprit: "Salade, ça fait longtemps que j'en ai pas mangé".—Il lui donna un papier à aller porter chez le pharmacien, en lui disant: "Plus tard je vous dirai ce que ça vaut". — Elle comprit: "Cadeau". Nous avons ri à en mourir. Papa était si drôle.

Nous sommes vingt-deux élèves dans notre classe. Là-dessus, il n'y a qu'un Anglais. A midi il nous a parlé en français. Mademoiselle demandait à celui ou celle qui n'avait pas dit le chapelet de lever la main. Personne ne bougea; alors notre petit Anglais a répondu: "Moi, je ne l'ai pas dit!"

Votre petite-fille qui vous aime.

Denise LUSSIER,
Ecole Lévis, 11 ans

❦ ❦ ❦

Saint-Norbert, Man.
Le 12 avril 1935

Chère Mère-Grand,

J'ai été faire une belle promenade avec maman. J'ai vu des petits oiseaux qui chantaient, des petits cours d'eau qui s'en allaient dans le fossé, puis les fossés s'en allaient dans un trou, puis le trou s'en allait dans la rivière. Le beau soleil brillait sur tout ça.

Il y avait un petit écureuil qui courait dans la chapelle de Notre-Dame du Bon Secours; je pense qu'il allait faire sa prière. Sa petite queue rouge était toute roulée et ses petites pattes étaient jointes. Un autre écureuil fouillait dans la terre pour trouver des graines d'érable, il les tenait avec ses petites pattes d'en avant et mangeait le bout. J'ai été regarder les restes des graines et j'ai vu que tout le "manche" était mangé. Ils sont bien fins, les petits écureuils.

Chère Mère-Grand, quand vous viendrez, j'aimerais ça aller vous montrer les petits écureuils dans le bois de la chapelle, mais je ne sais pas s'ils seront encore là.

Je vous donne deux gros becs.

Votre petit garçon,
Alphée VERREAULT.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE-JOLYS

Cercle Sainte-Thérèse

Au moment de terminer la saison, le Cercle Sainte-Thérèse de Saint-Pierre désire faire connaître à qui veut bien l'entendre, les activités auxquelles ses membres ont pris part au cours de l'hiver.

Disons, tout d'abord, que le Cercle en question est formé d'un groupe de jeunes filles qui, ayant le loisir d'un après-midi par semaine, veulent bien le consacrer au travail des missions pauvres. L'automne, une partie de cartes est organisée et les revenus sont employés à l'achat de matériel servant à la confection de linges d'autel: nappes, aubes, surplis, etc. Le travail commence et finit par la prière; une lecture pieuse (un quart d'heure) vient interrompre, non pas les aiguilles, mais la causerie des ouvrières.... et l'après-midi est trop tôt terminée. Après tout, une demi-journée, c'est si peu; et quel travail fructueux sous les dehors d'une récréation!... Et vous avez la douce conviction d'avoir quelque peu aidé un pauvre missionnaire isolé, attendant peut-être le secours d'une âme charitable! Apostolat aussi intéressant qu'utile et répondant au désir du "Pape des Missions".

Tout en poursuivant son but, l'Oeuvre offre aussi l'avantage d'habituer ses membres au travail collectif et ainsi développe en elles l'esprit de sacrifice, de charité, de bonne entente.

Les détails suivants vous intéresseront peut-être: L'Ouvroir de Saint-Pierre (avec 16 membres seulement) a confectionné au cours de l'hiver 68 articles qui ont été expédiés à deux missions différentes; cela, sans compter un peu de travail accompli pour notre paroisse.

Notre Cercle existe depuis neuf ans et, par le passé, nos oeuvres ont été dirigées soit, vers nos "propres missionnaires" (enfants de la paroisse ou anciens vicaires en mission), soit vers le Nord du Canada, soit en Chine et même au Basutoland.

Voilà ce que l'on peut faire avec un peu de bonne volonté. Puissent ces lignes susciter de nombreuses imitatrices!

Un MEMBRE.

GRANDE-POINTE

M. et Mme Walter Van Walleghem, née M.-Andrée d'Auteuil, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 11 avril, baptisée sous les noms de Marie-Christina-Julienne. Parrain, Joseph d'Auteuil; marraine, Christina d'Auteuil, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Geo. d'Auteuil, grand'mère.

SAINT-LAZARE

La grippe espagnole est venue faire une autre victime dans nos rangs, dans la personne de M. Albert Hébert, mort à l'hôpital de Saint-Boniface, le 16 courant. M. Hébert habitait à Winnipeg, chez sa fille depuis près d'un an lorsque la maladie l'a surpris. L'enterrement a eu lieu jeudi matin à neuf heures à Saint-Lazare. Le service a eu lieu mardi le 23, à cause du Jeudi-Saint. Le défunt laisse sa soeur, Mme Elzéar Hébert, sa fille de Winnipeg et MM. Albert et Conrad, de Saint-Lazare.

AUBIGNY

Le 14 avril s'éteignait à l'hôpital de Saint-Boniface, après une maladie de quelques semaines, M. Cuthbert Laferrière. Il était âgé de 61 ans.

Il naquit à Saint-Cuthbert, Québec, mais jeune encore, il vint s'établir au Manitoba avec ses parents.

Lui survivent, son père, M. Michel Laferrière, de Saint-Norbert; trois frères, Wilfrid et Philippe, de Silver Plains, et Viateur, de Saint-Norbert; quatre soeurs, Mlle Marie-Anne, de Sainte-Elisabeth; Octavie (Mme A. Chartier) de Silver Plains; Dina (Mme E. Landry), de Winnipeg, et Eméride, (Mme G. While) de Winnipeg.

Son service et l'inhumation eurent lieu à Aubigny.

A la famille éplorée nous offrons nos plus vives sympathies.

* * *

Les familles Laferrière, Chartier, Landry et While remercient tous ceux qui leur ont témoigné leurs sympathies ou offert messes et bouquets spirituels, à l'occasion de la mort de leur frère.

SAINT-LAURENT

GRADES V, VI, VII, VIII

Tableau d'honneur

Excellence: Rose Colliou.

Conduite: Jeanne Perrault, Rose Colliou, Arthur Desjarlais.

Application: Rose Colliou, Irène Lavallée, Aimé Colliou, Jean Colliou.

Ordre: Rose Colliou, Andrew Wilson, Donald Wilson, Aimé Colliou.

Devoirs: Rose Colliou, Aimé Colliou.

Catéchisme: Thérèse Guiboche, Rose Colliou, Jeanne Boucher, Joseph Boucher, Anna-Marie Kerbrat, Yves Abgrall, Jean Colliou, Aimé Colliou, René Heyser.

Assiduité: Rose Colliou, Jeanne Boucher, Delima Lavallée, Jeanne Perrault, Anna-Marie Kerbrat, Rosalie Kerbrat, Aimé Colliou, Jean Colliou, Cyrille Lavallée.

Résultats des concours trimestriels

Rose Colliou, 87%; Anna-Marie Kerbrat, 84; Joseph Boucher, 84; René Heyser, 84; Cyrille Lavallée, 33; Aimé Colliou, 83; Raymond Lavallée, 82; Jean Colliou, 82; Cecilia Bruce, 77; Jeanne Boucher, 76; Yves Abgrall, 76; Donald Wilson, 73; Eugène Chartrand, 72; Rosalie Kerbrat, 72; Jeanne Perrault, 71; Pearl Anderson, 70; Irène Lavallée, 69; Thérèse Guiboche, 69; Cecilia Derrien, 68; Delima Lavallée, 66; Eveline Verrier, 57; Paul Verrier, 53; Alfred Coutu, 50; Henri Richard, 46; Andrew Wilson, 44.

Tableau d'honneur

GRADES II, III, IV

Excellence: Pierre Cyr.

Conduite: Rose Cyr, Lumina Chartrand, Rita Chartrand, Marie-Blanche Lavallée, Edmond Colliou, Douglas Wilson, Marc Guiboche.

Application: Marie-Blanche Lavallée, Lilliane Lauzon, Rose Cyr, Pierrette Boucher, Jeanne Lavallée, Esther Flamand, Lumina Chartrand, Rita Chartrand, Pierre Cyr, Edmond Colliou, Douglas Wilson, Robert Kerr, Henri Boucher, Marc Guiboche, Neil Wilson.

Ordre: Rose Cyr, Marie-Blanche Lavallée, Edmond Colliou, Marc Guiboche, Douglas Wilson.

Assiduité: Rose Cyr, Lilliane Lauzon, Pierrette Boucher, Edmond Colliou, Yves Kerbrat, Gérard Perrault.

Catéchisme: Pierrette Boucher, Florence Desjarlais, Pierre Cyr, Edmond Colliou, Léopold Coutu.

Résultats des concours trimestriels

Pierre Cyr, 94%; Edmond Colliou, 88; Léopold Coutu, 88; Marc Guiboche, 86; Neil Wilson, 83; Yves Derrien, 83; Lilliane Lauzon, 82; Douglas Wilson, 81; M.-Blanche Lavallée, 81; Pierrette Boucher, 80; Robert Kerr, 78; Henri Boucher, 77; Gérard Perrault, 76; Esther Flamand, 73; Rose Cyr, 70; Florence Desjarlais, 69; Jeanne Lavallée, 67; Gédéon Lavallée, 66; René Verrier, 65; Yves Kerbrat, 65; Clotilde Kerbrat, 64; Georges Heyser, 63; Exilia Desjarlais, 61; Lumina Chartrand, 59; Georgina Desjarlais, 58; Adhémar Baron, 57; Albert Desjarlais, 52; Olivier Baron, 51; Edgar Bruce, 51; Rita Chartrand, 48; Patrice Nabess, 33.

Tableau d'honneur

Grade I

Excellence: Dorothée Colliou.

Conduite: Jeanne Richard, William Desjarlais, Henriette Coutu, Christine Guiboche, Adolphine Guiboche, Daniel Coutu.

Application: Juliette McKay, Mabel Chartrand, Suzanne Abgrall, Célia Chartrand, Christine Guiboche, Adolphine Guiboche, Henriette Coutu, Roland Bruce, Oscar Larence, Dominique Kerbrat, Louis Larence, William Desjarlais, Robert Abgrall, Louis Abgrall, Patrice Ducharme, Jean Guiboche, Daniel Coutu, Joseph Abgrall, Joseph Verrier.

Catéchisme: Dorothée Colliou, Suzanne Abgrall, Oscar Larence, Dominique Kerbrat, Patrice Ducharme, Jean Guiboche, Daniel Coutu.

Assiduité: Dorothée Colliou, Suzanne Abgrall, Roland Bruce, Gaspard Lavallée, Alfred Lavallée.

SAINTE-ELISABETH

L'arrondissement scolaire Lévis a donné sa partie de cartes le dimanche 7 avril. Malgré une température bien mauvaise, plusieurs personnes de la paroisse se rendirent à notre appel, et nous assurent qu'elles n'ont pas regretté les difficultés des chemins pour le plaisir des quelques heures passées avec nous.

Au début de la soirée une vente de roses, emblème de notre arrondissement, fut très encouragée. Puis les cartes eurent leur vogue, chacun y mit toute son ambition et une franche gaieté canadienne ne cessa de régner. Après un goûter bien apprécié, un programme choisi sut intéresser les auditeurs, et les applaudissements répétés ne furent pas ménagés. Merci à tous, aux acteurs et actrices.

M. le président félicita l'assistance d'être venue en si grand nombre et notre bon Curé, comme toujours, sut trouver des termes choisis pour remercier tout le monde, organisateur et auditeurs.

Les prix: Les dames: 1er prix, don de Mlle Y. Desautels, gagné par Mme Arthur Demers; consolation, Mlle Bernadette Gallant. Les messieurs: 1er prix, don de M. Noël Alarie, gagné par M. Olivier Lapointe; consolation, J.-B. Rivard. Prix d'entrée, M. Adélard Rivard.

Le sort désigna Mlle Lucille Desautels comme l'heureuse gagnante de la couverture de laine. Le dollar fut gagné par M. Edmond Lussier.

Tableau d'honneur, école Lévis

Grade VII — Georges Desaulniers, 84; Achille Desaulniers, Albert Rivard (ex aequo).

Grade VI—Hughie Horton, 86.35; Denise Lussier, 86.07.

Grade V—Aurèle Desaulniers, 83; Rolande Lussier, 77.

Grade IV—Edith Lussier, 83; Victor Desaulniers, 70.

Grade III Sr—Joseph Lévêque, 86; Rita Lussier, 84.

Grade III Jr.—Thérèse Rivard, 95; Marie-Paule Lussier, 92.

Grade II— Dorothée Frédette, 92; Raymond Desaulniers, 85.

Grade I — Gertrude Lussier, 96; Thérèse Frédette, 92.

SASKATCHEWAN

GRAVELBOURG

Deux nouveaux prêtres

Ceux qui s'intéressent au développement du diocèse de Gravelbourg seront heureux d'apprendre que son clergé s'est accru de deux nouveaux membres par l'élévation à la prêtrise, de deux diacres. Ces deux nouveaux lévites sont: M. l'abbé A. Moquin, enfant de la paroisse, et M. l'abbé A. Bisson, originaire de Sanford, E.-U.

Son Excellence Monseigneur Melanson a présidé lui-même la cérémonie. A dix heures et demie, il entrait au choeur en procession, au chant du Veni Creator. Outre les séminaristes, confrères des nouveaux ordonnés, on remarquait MM. les abbés Morissette, curé de Radville, O. Moquin, curé de Mariapolis, Man., et cousin du nouveau prêtre; MM. les abbés Saint-Pierre et Gauthier, desservants à Frenchville et à Ponteix; M. l'abbé James Branch, assistant à la cathédrale; les RR. PP. Massé, Josse, Pilon, Méthé et Danielo. Les RR. PP. Beauchamp et Lamontagne assistaient Mgr l'évêque pendant la cérémonie. Tous imposèrent les mains aux nouveaux ordonnés à la suite de Son Excellence.

Le Père Beauchamp, dans une remarquable instruction, a fait ressortir la grandeur et la dignité du prêtre. La foule était manifestement émue; son attention aux paroles et aux cérémonies disait sans équivoque que tous les coeurs battaient à l'unisson. Au canon de la messe, M. l'abbé Morissette et le R. P. Méthé assistèrent les jeunes lévites pour la récitation des prières de la messe. MM. les abbés Morin, chancelier, et Boudreau, séminariste, agissaient comme cérémoniaires. Dans l'avant-nef on remarquait le père de M. Moquin, de Makwa, sa soeur religieuse de J.-M., ainsi que ses autres parents. Pendant le chant du Te Deum, M. Moquin se rendit à la balustrade pour bénir son père et sa soeur.

M. Moquin est le premier prêtre séculier à sortir du collège Mathieu fondé pour pourvoir au recrutement du clergé canadien-français en Saskatchewan.

C'est pourquoi les Pères du collège ont bien voulu conduire tous leurs élèves à cette touchante cérémonie. En effet, qui peut dire tout le travail de la grâce en de semblables circonstances? Ceux qui ont le bonheur d'être prêtres en savent quelque chose. Espérons qu'ils seront plus nombreux, à l'avenir, ceux qui s'engageront dans cette phalange du clergé séculier. Les âmes en bénéficieront, et les oeuvres diocésaines atteindront plus aisément le but pour lequel elles ont été fondées. A ces deux nouveaux lévites, nous disons: AD MULTOS ANNOS. Que leur ministère soit long et fructueux, et surtout, qu'ils n'oublient pas de faire germer d'autres vocations.

SASKATOON

La paroisse française de Saskatoon, dédiée aux "Saints Martyrs Canadiens", vient de franchir une nouvelle étape de son développement. Le résultat final de longues et difficiles négociations vient de lui assurer l'acquisition d'un temple protestant situé dans le plus beau site de la ville, en face de l'Hôtel Bessborough. Cet hôtel, qui ressemble beaucoup au Frontenac de Québec, a été bâti à coups de millions il y a quelques années par le C.N.R. sur les bords de la rivière Saskatchewan, qui traverse la ville de Saskatoon.

Jusqu'ici l'église française était placée dans un quartier pauvre et excentrique. Or, comme elle est la seule de langue française sur les quatre églises de la ville, il était nécessaire qu'elle fût placée au centre de cette dernière. Mais au centre d'une cité l'immeuble atteint des prix astronomiques... C'est ce que comprit vite le curé actuel des Canadiens français, M. l'abbé Lucien Demers. Il se tourna alors du côté de la vieille province; l'automne dernier il se présentait chez Son Eminence le Cardinal Villeneuve. Entre "westerners", on se comprit; M. le Curé Demers, muni d'une magnifique lettre de S. E. le Cardinal, quêta de porte en porte chez les laïques et chez plus de quatre cents curés québécois. Son poste avancé de survivance française gagna les sympathies, on jugea, avec raison, que Saskatoon, "ville universitaire et point stratégique pour l'Eglise" comme mentionne la lettre du Cardinal, valait au moins autant, pour l'honneur des nôtres, que les Noirs et les Jaunes des continents d'Outre-Mer.

Malgré la dureté des temps le clergé et les laïques de l'Est répondirent généreusement à la souscription conduite personnellement par M. l'abbé Demers pendant trois mois.

Aujourd'hui, les Canadiens français de Saskatoon sont passés de l'état de parents pauvres à un groupe digne qui désormais commandera le respect. L'avenir, quoique pas assuré, est maintenant plus encourageant.

Les offices ont lieu maintenant dans la nouvelle église avec une assistance augmentée, ce qui encourage beaucoup et le curé et le sympathique Mgr Murray, évêque de Saskatoon. La paroisse a élu au commencement de l'année ses marguilliers qui sont: M. le Juge J. T. Léger, un Acadien, ancien de Memramcook, M. le Dr J. O. Saucier, enfant des Trois-Rivières, et M. Henri Genest, entrepreneur-électricien. Les nôtres de Saskatoon sont au nombre de 1337 sur une population totale de 43,000.

REGINA

Mme Joseph Milette, 1848, rue Retallack, Régina, a le plaisir d'avoir la visite de sa soeur Mme Florian Blanchette, et de ses deux petites filles, Dora et Odette, de Sainte-Anne-des-Chênes, Man.

Un candidat conservateur pour Provencher

Les conservateurs de la circonscription fédérale de Provencher, réunis à Morris, ont choisi pour leur candidat aux prochaines élections Philippe Bourgeois, agent du Canadien National à cet endroit. Trois autres se sont retirés et l'élection a été unanime. Né à Saint-Maurice, P. Q., M. Bourgeois est âgé de 43 ans et habite le district depuis 25 ans.

L'association conservatrice de Provencher s'est organisée avec l'exécutif suivant: président, Albany Gallant, Letellier; vice-président, Thomas Lewis (Morris); secrétaire, V. Carbonneau, Saint-Jean-Baptiste; conseillers, Dr F. B. McIntosh (Emerson), M. Duprey (Sainte-Elisabeth), M. Friesen (Steinbach), S. Guertin (Sainte-Agathe), George Pocock (Emerson), M. Toffan (Rosemont).

LE CHANGE

23 avril

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Etats-Unis—prime ⅛ p.c.

Franc français	0.0662
Livre anglaise	4.8658
Franc suisse	0.3249
Belga belge	0.1701
Lire italienne	0.0834
Couronne suédoise	0.2510
Couronne norvégienne	0.2437
Couronne danoise	0.2173
Mark allemand	0.4043
Couronne hollandaise	0.6769

LE MARCHE

23 avril

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$6.00—$7.25
Moyens	$4.75—$5.75
Ordinaires	$3.00—$4.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$6.00—$7.25
Moyens	$4.75—$5.75
Ordinaires	$3.00—$4.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$5.00—$6.25
Moyennes	$4.00—$4.75
Ordinaires	$2.75—$3.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$6.00—$7.25
Moyens	$4.50—$5.50
Vaches—	
Bons	$4.00—$4.50
Moyennes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserve	$1.25—$2.50
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.40—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.50—$4.75
Ordinaires	$2.00—$3.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.50
Ordinaires	$1.75—$2.00
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Ordinaires et moyens	$2.50—$5.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$7.60
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.10
Très pesants	$6.50
Légers et maigres	$7.50—$7.85
Truies No 1	$6.50
Truies No 2	$6.00
Inférieurs	$4.50—$5.00
Verrats	$3.00—$4.00
Agneaux—	
Bon poids moyen	$6.00—$6.25
Ordinaires	$3.00—$4.00
Moutons—	
Bons pesants	$1.25—$1.50
Bon poids moyen	$2.00—$2.50
Ordinaires	$3.50—$4.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B Winnipeg	.23½
Crème—	
Table	.21
Spécial	.19
No 1	.17
No 2	.14
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, larges, la douz.	.13
Grade A, moyens, la douz.	.12
Grade B, douz.	.11
Grade C	.10

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Le sac de 80 livres	$3.00

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$23.00
Moulée. La tonne	$24.00
Gruau—	
(Prix de détail)	
Sac de 98 livres	$3.50
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—	
(Gros)	
Pommes de terre du Manitoba—Sac de 90 liv.	.45
(Détail)	
Sac de 90 liv.	.50

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Avril	15	16	17	18	19	20
BLE						
Nord No 1	88½	89⅛	88½	88⅜		89⅝
Nord No 2	85½	86⅛	85½	85⅜		86⅝
Nord No 3	81⅛	82	81⅝	81½		82⅛
No 4	76½	77	76⅝	76⅜		77⅛
No 5	68⅝	68¾	69⅛	69⅛		70⅛
No 6	67¾	68¼	67⅝	67⅝		68⅛
Fourrage	66¾	67¼	66⅝	66⅝		67⅛
Sur voie net	87⅞	88½	87⅞	87¾		88½
No 1 Durum	93¼	93¾	93⅛	92⅞		93⅝
No 2 Durum	88¼	88¾	88⅛	87⅞		88⅝
No 3 Durum	84¼	84¾	84⅛	83⅞		84⅝
Inférieur Nord 1	86¼	86⅞	86¼	86⅛		86⅞
Inférieur Nord 2	83¼	83⅞	83¼	83⅛		83⅞
Inférieur Nord 3	78½	79	78⅝	78⅜		79⅛
Charbonneux 1	82¼	82¾	82⅛	81⅞		82⅝
Charbonneux 2	78¾	79¼	78⅝	78⅜		79⅛
Charbonneux 3	75¾	76¼	75⅝	75⅜		76⅛
Rej. Nord 1	78¾	79¼	78⅝	78⅜		79⅛
Rej. Nord 2	76¾	77¼	76⅝	76⅜		77⅛
Rej. Nord 3	73¾	74¼	73⅝	73⅜		74⅛
Printemps 1	86¼	86¾	86⅛	85⅞		86⅝
Printemps 2	84¼	84¾	84⅛	83⅞		84⅝
Printemps 3	82¼	82¾	82⅛	81⅞		82⅝
AVOINE						
C.W. No 2	42⅞	43⅜	42⅝	42⅞		43⅛
C.W. No 3	38½	39⅛	38⅝	38⅝		38⅞
Fourrage No 1	36⅜	37⅛	26⅛	36⅜		36⅛
Fourrage No 2	35⅛	35⅞	35⅛	35⅛		35⅝
Fourrage No3	31⅞	32⅜	31⅝	31⅞		32⅝
Sur voie net	41¾	42¼	41½	41¾		42
ORGE						
C.W. No 3	46¾	47⅜	46¾	46¾		47⅝
C.W. No 4	41⅞	42⅜	41¾	41⅞		42⅝
C.W. No 5	40⅞	41⅜	40¾	40¾		41⅛
C.W. No 6	40⅜	41¼	40¼	40¼		40⅝
Sur voie net	46⅛	47	46⅛	46⅛		46⅝
LIN						
C.W. No 1	142¾	143½	143	141⅝		141⅝
C.W. No 2	138¾	139¼	139	137⅝		137⅝
C.W. No 3	124½	125⅛	124⅝	122⅝		123⅛
C.W. No 4	124½	125⅛	124⅝	122⅞		123⅛
Sur voie net	142	142¾	142¼	140⅝		141
SEIGLE						
C.W. No 2	53⅝	54⅛	53½	53½		54⅛
C.W. No 3	49	49¾	49	48⅝		49½
C.W. 2 rej.	46	46¾	46	45⅝		46½
C.W. No 4	46	46¾	46	45⅝		46½
Ergot rej. X	45	45¾	45	44⅝		45½
Sur voie net	52¾	53½	52⅞	52½		53½

OPTIONS—WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Mai	89¼	89¾	89⅛	88⅝		89⅝
Juillet	89⅞-A90	90½-A⅝	89⅞-A90	89⅝-A⅝		90½-A½
AVOINE						
Mai	41⅞	42⅜	41⅝	41⅞		42⅛
Juillet	42⅝	42¾-A⅞	42¼	42⅛		42⅞
ORGE						
Mai	47⅞	48⅛	47¼	[illegible]		47⅝
Juillet	48¼	48⅞	47⅞	47⅞		48⅝
LIN						
Mai	143½	144⅛	143⅝	141⅞		142⅝
Juillet	143½	145	143⅝	142⅛		143
SEIGLE						
Mai	54	54⅛	54	53⅝		54½
Juillet	55⅛	56½	55½-A⅝	55⅛		56⅝

FEUILLETON DE LA "LIBERTE"

Comment j'ai tué mon Enfant

PAR PIERRE L'ERMITE

NUMERO 8

(Suite)

Au crayon, sur l'album de croquis de Dominique

Je viens de lire une pensée qui m'a frappé... La voici, au hasard de ma mémoire:

L'homme est un sculpteur chargé de faire sa statue pour son tombeau. Peu importe que ce soit la statue d'un enfant, d'un adolescent, d'un homme mûr ou d'un vieillard. Le tout est qu'elle soit belle et digne des regards...

J'ai réfléchi sur cette pensée, et je crois que si l'on s'en tient à elle, on travaillera encore uniquement pour son pauvre "moi" qui, tout seul, est si banal, si précaire, si peu digne d'intérêt.

Un mot la transfigurerait, cette phrase, c'est le mot "Dieu".

L'homme est un sculpteur chargé de faire sa statue pour le regard de Dieu, l'Artiste infini, la Beauté suprême...

Comme immédiatement tout change! C'est le soleil immense qui inonde de ses rayons la misère d'une mansarde.

Oui, le "moi" est haïssable!

Et pourtant, c'est le moi qu'on trouve quand on presse la mousse orgueilleuse de la plupart des sentiments humains, même des plus désintéressés en apparence.

Quel déchet dans notre trésor quand nous arriverons là-haut au tribunal de Dieu! et quand la Vérité totale fouillera de sa clarté tous les replis de nos âmes.

Aussi, un des passages que je comprends le plus dans la Sainte Ecriture est celui où il est dit: Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine...

Faites, ô mon Dieu, que je sois digne d'amour!

Et si je n'en suis pas digne, aimez-moi tout de même; vous savez le limon dont je suis formé, toutes les tares qui retentissent en moi.

Ayez pitié du rejeton qui voudrait tant se greffer sur vous, et devenir "vôtre".

Le jeune homme riche de l'Evangile s'en est allé parce qu'il était riche; je ne vous quitterai pas pour ce motif-là.

Mais je suis un faible... Donnez-moi votre force.

Mais je suis un affectueux... J'ai un immense besoin d'aimer et de me sentir aimé. Mettez dans mes yeux le soleil de votre amour... Que je ne voie plus que vous!... que je vous apporte ma jeunesse!... que j'aie le mérite d'être tout à votre service, pendant les quelques années où je pourrais être à d'autres... à d'autres qui me suivent, me guettent, et veulent m'arracher à l'appel de vos bras

Que votre règne arrive!...

Et, si c'est possible, qu'il arrive un peu par le pauvre petit néant que je suis devant vous, ô majesté infinie de mon Dieu!...

CHAPITRE XI

A Monsieur l'abbé Firmin,
Ferme des Marmousets, près Verdun (Meuse)

Cher Monsieur l'abbé,

Je suis ce matin heureux, mais là, complètement heureux.

Je vous aurais écrit hier, vous auriez eu une lettre noire... une lettre qui vous aurait fait dire: "Le cafard de Dominique s'est mis les pattes en l'air!..."

Et vous auriez souri, vous, le fort, qui n'avez jamais le cafard!

Que voulez-vous!... Je suis un faible; vous, parti là-bas... mes petits gas aussi, j'éprouve une impression de vide, jamais encore ressentie.

Maman, mon oncle, une famille amie sont pourtant ici avec moi. Mais ce n'est pas "vous" avec tout à coup une envolée, une idée nouvelle, un aperçu inattendu, un rien que vous ne remarquez même pas, et qui souvent me fait vibrer jusqu'au fond de l'âme.

Ce matin, après le premier déjeuner, je suis allé saluer la mer du haut de la dune qui est toute voisine de notre villa.

J'étais là, à jouir du soleil levant... Vous connaissez la romance: Les heures du matin ont des fleurs dans la bouche...?

Ce matin-là avait toutes les fleurs dans sa bouche.

La mer s'était retirée très loin, et je regardais une vieille Noirmoutrine occupée à s'arranger des culottes pour aller pêcher des crevettes, quand mon attention fut attirée par une série de points blancs qui s'agitaient, sautillaient entre les rochers.

Je descendis sur le sable, mais, comme un grand bêta, j'avais mes bottines, tandis que la vraie tenue du pays, c'est jambes et pieds nus, avec des espadrilles. Je ne pus donc aller jusqu'aux rochers. Mais du bord de la mer où j'étais, je reconnus très bien toute une collection de petits gas, des Parisiens évidemment, très occupés à chercher des crabes sous les pierres d'une pêcherie et à racler le sable avec des chevrotières.

De loin on aurait dit les miens, les petits de ma chère section.

Il y avait un bout de gosse, noir de peau avec les cheveux filasse, qui était absolument le "géant", et un autre qui était "Riquiqui", un autre qui était le "Furet".

Quand ils revinrent au bord, je leur demandai s'ils avaient fait une bonne pêche; ils montrèrent leurs crabes, leurs crevettes infimes, et tout de suite nous sommes devenus des amis.

Un matelot du Vieil passa avec un panier de gros tourteaux bien vivants, je lui achetai sa pêche et je la donnai aux enfants. Alors, ce furent des trépignements de joie, j'entendis les mots familiers: J'étais un chic type... etc!"

Tout naturellement, je les ai accompagnés à leur repaire. Ils faisaient partie d'une colonie de la Demi-Butte, donc, presque des voisins; et, pendant quelques instants, je me suis cru transporté à mon tant aimé patronage.

L'abbé qui était avec eux, un grand noir, me montra l'établissement. Il fut construit par l'ancien curé de Saint-Jean de Montmartre, un vieux prêtre qui, après une vie de labeur, s'est retiré ici pour se reposer. Ce qu'il fait en travaillant plus que jamais, en fondant une paroisse de pêcheurs au Vieil, en installant des Soeurs de Vendée, en bâtissant une église — c'est sa troisième — et cette colonie pour ses anciens petits qu'il aime comme un bon grand-père.

Son installation de colonie est sommaire, mais il y a tout ce qu'il faut: deux bouts de bois fixés dans le mûr et reliés par une toile: voici un lit! J'en ai compté une trentaine — une planche court au-dessus des lits pour le paquetage, sommaire lui aussi, du gamin. En avant, la cuisine, pas grande; en arrière une pièce assez restreinte pour les aînés, et c'est tout.

Ajoutez à cela une vaste cour, un puits entouré de bambous, et surtout la proximité de la mer dont ils ne sont séparés que par un rideau de pittoresques pins tordus, couchés à terre par le vent du large.

Ces pauvres petits, venus du XVIIIe arrondissement, tout patois, il y a quinze jours, sont déjà très dorés de soleil. Il faudra que, nous aussi, nous ayons une colonie au bord de la mer... ici, par exemple. Je vais avoir l'attention éveillée sur les propriétés à louer ou à vendre.

Car le pays est vraiment joli. C'est une Côte d'azur moins usée que l'autre.

Le matin, quand j'ouvre ma fenêtre, j'ai toute la baie devant moi, et un grand rocher qu'on appelle le Cob; puis au loin, une série de plages bordées de villages: le grand Vieil, le petit Vieil, la Madeleine, la Blanche... Les maisons basses et blanchies à la chaux, couvertes de ces tuiles rondes qui annoncent le Midi, se détachent en notes très claires entre le bleu du ciel et celui de la mer. On se croirait en Algérie. Et d'autant plus qu'il y a ici une lumière spéciale, très aérienne, qui me fait regretter de ne pas avoir apporté mes pinceaux... Peut-être ne savez-vous pas que je peins assez volontiers?

Je vous dis tout cela pour que vous assistiez à ma vie, puisque vous êtes mon directeur et mon père, et que vous aurez à me donner des conseils et peut-être des ordres qui peuvent tellement en modifier la direction initiale.

En résumé, les vacances s'annoncent bonnes.

Je puis avoir la Messe le matin dans une jolie chapelle qui se cache au fond d'une humble ferme historique, "la Garennerie". Elle appartient à un vieil abbé de Paris et elle est très couleur locale avec ses vieux murs mirabelle, ses arbres séculaires et ses barrières blanches.

Cette "Garennerie" est située au delà de la Claire, très seule. C'est exquis d'y aller lentement le matin, en priant sur la dune.

Notre villa est belle aussi, mais d'une autre beauté. Figurez-vous une haute maison alsacienne entourée de chênes verts et, devant elle, la mer qui a souvent une belle couleur turquoise.

D'où le nom de la villa.

Dans quelques instants, je vais aller à travers le bois de la Chaise jusqu'à l'estacade vous porter cette lettre.

J'y mets tout mon respect, toute mon affection reconnaissante. Vos vacances, à vous surtout, sont sacrées; vous avez tellement besoin de vous reposer de vos écrasantes fatigues de l'année! Et pourtant, combien je vous serais reconnaissant si vous pouviez me répondre de temps en temps, ne serait-ce que quelques lignes!

J'ai besoin de vous... Vous le savez bien!... Seul, je n'existe pas. Je ne vis que d'impressions, que d'excitations, toutes choses extérieures à moi. Et ici, la poussée serait plutôt en bas qu'en haut, je suis bien obligé de vous l'avouer.

Vous avez entrepris de faire de moi "une volonté", ne m'abandonnez pas en route puisque je voudrais aboutir... je voudrais devenir "quelqu'un", oh! pas pour moi, mais pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Hier, dimanche, à Noirmoutier, j'assistais au salut dans la nef de la grande église. L'enfant de choeur était à genoux près de moi, la fumée de son encensoir montait vers la voûte, et je disais à Dieu: "Cet encens ne sait pas qu'il vous honore, mais moi, je le sais; et je prends sa fumée bleue et je vous l'offre, et je lui insuffle mon intention, qui est de vous glorifier, Vous l'Etre infini, créateur et conservateur de toutes choses..."

Et ce que je faisais pour cet encens, je rêve de le faire bientôt pour les âmes... De prendre ces âmes qui ne savent pas, et de les diriger vers Vous, ô mon Dieu, qui êtes mort pour elles...

Mais, cher Abbé, je m'aperçois que j'abuse de votre temps. C'est si bon de parler avec vous, puisque, avec vous seul, je puis penser tout haut.

Je vous espère en bonne santé, là-bas, aux Marmousets.

Pourrai-je aller vous y surprendre un jour...? J'ai bien peur que "non", car l'emprise de la famille est terrible dans son égoïste douceur.

En tout cas, pensez à la proposition que je vous soumets d'une seconde colonie ici.

La montagne et la mer!... nous serions alors parés pour tous les tempéraments de nos petits.

Croyez, cher Monsieur l'Abbé, à mes meilleurs et bien dévoués sentiments, et dites là-bas à "mes enfants" que je ne les oublie pas, que je vis avec leur souvenir et leur affection, et qu'une des premières photographies que j'ai épinglée au mur de ma chambre est précisément la leur, mais qu'elle est bien davantage gravée dans mon coeur!

Dominique YHOLDY,
Villa "La Turquoise", Noirmoutier. (Vendée).

CHAPITRE XII

Une femme pas contente, mais là, pas contente du tout, ce fut Mme Yholdy quand son fils lui raconta avec enthousiasme qu'il avait rencontré tout un patronage sur la dune, à un quart d'heure à peine de la villa... et qu'il venait précisément d'écrire à l'abbé pour lui dire la plénitude de sa joie.

Mme Yholdy s'en fut aussitôt raconter l'histoire à l'oncle, lequel jura, ce qu'il ne faisait qu'aux jours d'à-coups inattendus.

Mais l'alerte fut apaisée vers le soir. L'oncle avait poussé une pointe jusqu'à la colonie de la Claire; il avait lui aussi rencontré les enfants, pris les renseignements; la colonie ne restait qu'un tout petit mois, et déjà deux semaines étaient écoulées.

— Qui sait!... conclut l'oncle, le diable nous protège peut-être! ce patronage indésirable est un mal pour un bien; il facilitera la transition entre le patronage et l'absence absolue de patronage.

— Ce qui est, somme toute, contre votre théorie du "hacheron", répliqua sa belle-soeur, qui avait besoin de se faire les dents.

— Non, Rosine... le "hacheron", c'est le départ de Paris et la séparation complète de l'abbé; c'est fait maintenant et bien fait! Ce qui reste à surveiller, c'est le courrier. Nous n'avons rien fait si nous laissons l'abbé Firmin continuer à distance son envoûtement... Vous m'avez dit que vous connaissez son écriture?

— Je crois bien!...

— Alors il faudra savoir l'heure et le chemin du facteur, et nous arranger pour que le courrier passe d'abord entre nos mains. Pour appeler les choses par leur nom, nous intercepterons et lirons les lettres de l'abbé; et même si elles sont anodines, nous les brûlerons. Le temps, qui a raison de tout, aura, avec l'aide du diable, raison de ce curé-là!

Et on mit aussitôt cette résolution en pratique.

Le courrier arrivait à la Turquoise le soir vers 6 heures, porté à bicyclette par un facteur qui dessert les chalets du bois de la Chaise.

Mais Noirmoutier est l'île de la confiance.

Chacun peut d'abord aller à la poste chercher son courrier, et même celui du voisin.

On peut ensuite aller au-devant du facteur.

L'oncle avait l'air d'un digne gentleman, et personne ne lui refusa un renseignement.

Il sut bien l'heure où le brave homme de facteur arrimait à l'arrière de sa bicyclette tout le volumineux courrier du bois... l'heure où il approchait de la ville, car la cloche d'une maison voisine retentissait comme un gong, et il s'arrangea pour aller au-devant des lettres.

Il eut ainsi régulièrement tout le courrier.

Pendant quelques jours, il n'y vit rien de ce qu'il guettait; mais, un soir, il remarqua une lettre adressée à Dominique, timbrée de la Meuse et dont l'écriture était "d'apparence ecclésiastique".

Il la montra à sa belle-soeur qui, sans une hésitation, s'écria:

— C'est de lui!

— Constatez, Rosine, que j'ai de la psychologie...?

— Alors, on y va?

— Si, on y va!...

L'oncle, d'un pouce délibéré, ouvrit la lettre. Ils se penchèrent tous les deux sur son contenu et ils lurent ensemble:

Mon cher Dominique,

Inutile de dire que votre lettre m'a fait plaisir, comme tout ce qui vient de vous.

Depuis si longtemps je vous connais!

Mais une lettre de vacances est tout particulièrement la bienvenue, car d'abord elle est une marque d'affection, et ensuite elle me dit comment vous vous comportez quand vous êtes "paroissialement" seule, c'est-à-dire votre valeur individuelle.

Pendant l'année, et surtout celle qui vient de finir, vous avez été encadré, vous avez profité d'un courant qui augmentait vos forces, et même parfois les créait.

Aujourd'hui, vous êtes livré à vous-même, et vous allez donner votre mesure.

Vous sentez déjà cette solitude. Vous en souffrirez bientôt davantage. Mais rappelez-vous que la vérité reste la vérité... Qu'elle est indépendante de ceux qui l'attaquent et de ceux ceux qui la défendent. Cent mille personnes peuvent affirmer que 2 et 2 font 5, c'est une erreur... La ville de Paris entière ne mettrait pas les pieds à l'église, il n'en est pas moins vrai que Dieu est Dieu, et que, au dernier jour, il faudra lui rendre compte des possibilités qu'il a mises entre nos mains de faire le bien et de le multiplier dans les âmes.

Ces possibilités, chez vous, sont considérables, et votre responsabilité sera en proportion.

Pourquoi Dieu a-t-il dit: "Malheur aux riches!" Ce n'est pas à cause de la richesse qui permet de faire tant de bien, mais parce que le riche croit le plus souvent être riche pour lui-même, alors qu'il n'est que le banquier de Dieu auprès des pauvres.

Ce devoir du riche, vous en avez conscience. Entretenez avec soin le sentiment de cette responsabilité. Il sera votre sauvegarde contre la douceur des voix mauvaises. La vie n'est intéressante que par le bien qu'on y accumule, et avec un certain sacrifice de son "moi".

Et puis, ayez la fierté de votre beauté morale!... Je serais presque tenté d'écrire: "Ayez la coquetterie de votre âme!"

Tout ce qu'on fait pour le corps!.. Et qu'est-ce que le corps?... Une pauvre plante qui se fane si vite... Mais tout ce que vous faites pour l'âme, vous le faites pour de l'indestructible. Et, somme toute, sauver son âme, c'est rendre à l'Artiste éternel une belle chose dans laquelle il se reconnaîtra un peu au dernier jour.

N'oubliez pas que, fatalement, vous serez une influence bonne ou mauvaise; ne mettez pas sous le boisseau la lumière; semez le bon exemple à tous vents; on ne sait jamais tout le bien qu'on fait quand on fait du bien...

Et appuyez-vous sur moi; parlez-moi, âme à âme. Devant Dieu, je ne veux que votre bien... que vous aider à connaître votre route, et prier pour que vous y marchiez avec résolution et fécondité.

Ici, aux Marmousets, tout va pour le mieux, les figures commencent à se tanner; les enfants savent que je vous écris, et ils me disent de vous envoyer tous leurs meilleurs souvenirs, auxquels je joins les miens.

Bien cordialement, mon cher Dominique, et que le Maître vous tienne en sa sainte garde!

Abbé FIRMIN.

(A Suivre)

Le Baume Persan a le don magique de créer des teints ravissants. Un léger frottement et votre peau, tonifiée, prend l'éclat de la jeunesse. Doucement parfumé. Délicieux à employer. Rafraîchit et caresse la peau. Enlève toutes rugosités ou irritation causées par les intempéries. Tonifie et stimule. Rehausse et protège les plus beaux teints. Incomparable comme aide parfaite de beauté et de charme.

Correctrice de troubles pulmonaires. — On pourrait donner de nombreux témoignages de l'efficacité de l'Huile Eclectrique du Dr Thomas comme correctrice des troubles respiratoires, mais le meilleur est l'expérience. On recommande cette huile à tous ceux qui souffrent de désordres des voies respiratoires, avec la certitude qu'ils seront soulagés. Elle calmera l'inflammation des tubes bronchiaux.

Etranglé par l'asthme. — C'est la seule expérience qui décrit ce qu'une attaque de ce mal fait souffrir. Le soulagement que donne le Remède pour l'Asthme du Dr J. D. Kellogg est incroyable. Là où il n'y avait que souffrance, surgissent confort et repos. La respiration redevient normale et les voies respiratoires libres. Ce remède incomparable vaut bien des fois son prix pour ceux qui l'emploient.

Les démangeaisons de barbe et les petites pustules sont soulagées par l'emploi du Liniment Egyptien Douglas. Résultats certains et rapides. Soulage les cas les plus obstinés.

La Tournée dramatique du Sacré-Coeur

Depuis plus de trente ans déjà, au Sacré-Coeur, on fait des sacrifices sans nombre pour maintenir notre école primaire et secondaire. Les pauvres comme les plus fortunés, les jeunes comme les vieux contribuent au soutien de l'enseignement français et religieux. Notre école séparée n'est pourvue d'aucune dotation du gouvernement; elle est entièrement à la charge des paroissiens. Quel est donc le but de cette école française? Quels en sont les résultats?

Le but c'est (a) de faire comprendre à nos enfants les vérités catholiques; (b) d'apprendre à nos enfants la langue française, de la conserver et de la transmettre à leurs descendants.

Les résultats justifient-ils le but? Jusqu'à un certain point, oui. — Est-ce la faute de nos religieuses si le but n'est pas atteint entièrement? Non, il y a trop de Français et même plusieurs Anglais ici, à Winnipeg, qui sont le témoignage vivant de la perfection de leur enseignement.

Si, depuis trente ans, le but n'a pas été complètement atteint; si, depuis trente ans, le nombre d'élèves ne semble pas augmenter, il y a une raison.

Nos enfants parlent français purement lorsqu'ils fréquentent l'école; mais ils le délaissent une fois lancés dans un milieu tout à fait anglo-saxon. Il est donc clair que l'éducation post-scolaire sous quelque forme que ce soit est nécessaire à nos jeunes gens. A Winnipeg, cette éducation post-scolaire obtiendra les plus grands résultats si nous groupons les jeunes gens ensemble pour qu'ils aient l'avantage de communiquer leurs pensées en français. Pour grouper nos jeunes ensemble il faut un local (nous ne sommes pas en Floride).

Au Sacré-Coeur nous avons déjà un local, pas très vaste, pas très moderne, mais nous avons notre pa-lestre à nous. Depuis six mois, le Club Sportif fait un bien immense parmi une soixantaine de membres très actifs. On s'y amuse en apprenant à parler mieux notre langue.

Le but c'est (1) de grouper les garçons et les jeunes filles de langue française à Winnipeg; (2) de leur faire conserver cette langue qu'ils ont apprise à l'école; (3) d'encourager l'école paroissiale de toute manière possible.

Le premier but a été atteint dans une proportion heureuse, considérant que c'est la première année qu'une chose de ce genre a été commencée.

Le deuxième but nous a donné beaucoup d'encouragement après six mois de fonctionnement. Nous voyons déjà chez les nôtres disparaître cette fausse honte de parler français.

Le troisième but n'est pas encore atteint; mais si nous persévérons dans nos efforts, il le sera. Il le sera tellement qu'il faudra faire construire une nouvelle école dans une dizaine d'années.

Pour persévérer, il faut financer notre club. Déjà notre Révérend Père Aumônier a fait une campagne de souscriptions qui a rapporté un joli montant. Plusieurs Anglo-Saxons même se sont montrés d'une générosité qui dépassait toute espérance. Mais toutes ces contributions sont loin d'être assez élevées pour faire fonctionner notre club.

C'est le but principal de la tournée dramatique: d'amasser des fonds pour la conservation de la langue française à Winnipeg. Le but en vaut-il la peine? A nous d'en juger. Les Canadiens français de Winnipeg et des environs vont-ils nous décevoir? Vont-ils montrer de l'indifférence? Vont-ils montrer de la défiance? Ou vont-ils, comme ces Acéjistes des centres ruraux qui ont promis main-forte, faire preuve de courage et de patriotisme, de sacrifice et de générosité? Vont-ils se montrer les vrais, les fiers descendants de ces héros qui ont laissé leur empreinte de l'Atlantique au Pacifique?

PETITES NOTES

Mlle Marie Boiteau, de Dryden, passe la semaine chez ses parents, M. et Mme J.-H. Cardinal.

* * *

L'hon. Aimé Bénard est revenu d'Ottawa vendredi.

* * *

M. Arthur Léger, de Saskatoon, a passé le congé de Pâques chez ses parents, M. et Mme D. L. Léger.

DÉCÈS

Cormier, Kenneth, enfant de M. et Mme Martial Cormier, 164, Boul. Dollard, décédé le 16 avril, à l'hôpital de Saint-Boniface.

Hébert, Albert, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface le 16 avril, à l'âge de 74 ans. Service et sépulture à Saint-Lazare. Lui survivent, trois filles: Mme Albertine McBeth, 565, rue Osborne, Winnipeg; Mme Victor Anctil, Los Angeles; Mme Maynard Hogan, Moose Jaw; deux fils, Albert H., de Saint-Lazare, et Conrad, de Riding Park, Man.

Richard, Philéas, âgé de 75, décédé le 20 avril, chez sa fille, Mme J. Prescott, 308, rue Dumoulin. Service et sépulture à Saint-Boniface le 23 avril.

Fillion, Augustin J., de 280, rue Hampton, St. James, décédé à Ridgeville, Man., le 20 avril, à l'âge de 53 ans. Service à l'église Sainte-Anne le 23 avril.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

Malgré le mauvais temps, un bon nombre de personnes se sont rendues à l'invitation de Mme Cossette, mercredi dernier, pour assister à la partie de bridge mensuelle; nous sommes heureuses de remercier l'organisatrice et celles qui se sont rendues à son appel. Le prix a été gagné par Mme Arthur Vermander.

Mme J.-A. Lemay a eu l'amabilité de recevoir l'exécutif à sa résidence, 161, avenue Dumoulin, le lundi de Pâques.

L'assemblée mensuelle de la Fédération aura lieu mercredi prochain le 1er mai à 2 h. 45. Mme Herbert Cottingham sera la conférencière et nous invitons les membres à se rendre nombreuses à l'assemblée.

A. B.

Concert de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg

Ce soir, à 8 h. 30, à l'Auditorium, les amateurs de belle musique auront le plaisir d'entendre un nouveau concert de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg. Les membres de l'Association des Professeurs de Musique du Manitoba prêteront leur concours et donneront des solos de musique vocale et instrumentale.

Voici le programme:

Ouverture—"Die Meistersinger" — Wagner
Clog Dance—"Handel in the Strand" — Grainger
(Deux pianos, avec orchestre)
Chansons—
(a) Amour, viens aimer — Saint-Saens
(b) The Young Nun — Schubert
(c) Love Eternal — Brahms
Stella Boyd
Valse—'Legend of the Vienna Woods' — Strauss
Concerto en Fa pour trois pianos — Mozart
Rigaudon for Strings — Monsigny
Valse Triste — Sibelius
The Magic Fire
The Valkyries — Wagner
(Quatre pianos)
Marche—"Procession of the Sardar" — Ippolitov

PETITES ANNONCES

● **Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.**

CHAMBRE —Une jeune fille désire louer une chambre dans une bonne famille, (langue française) dans la partie nord de la ville. S'adresser à la "Liberté", boite 4.

Bois dur pour grands ou petits bateaux. Demandez notre catalogue. **Toronto Brass, 78, rue Market, Toronto.** 51

A VENDRE—Lit d'enfant, grandeur 4' 3" x 2' 3"; chaise haute et chaise basse; deux tapis de laine faits à la main, grandeur 4' 2" x 2' 7". S'adresser à **433, rue Dumoulin, Saint-Boniface.**

NOUVELLES DE PARTOUT

Le maire d'Edmonton sera-t-il traduit à la barre de la Chambre?

EDMONTON—Pendant que M. O.-L. McPherson, Fermier-Uni, député de Little Bow, et ancien ministre des Travaux publics, parlait à la Chambre, le maire J.-A. Clarke, d'Edmonton, qui, des galeries, l'écoutait, s'est levé soudain et lui a crié en pleine Chambre: "Vous avez menti!"

Aussitôt un garde a escorté le bouillant maire vers la porte, mais avant de sortir, le maire s'est retourné et, agitant un doigt reprobateur, s'est écrié: "C'est un menteur et il le sait".

M. McPherson a souri et continué son discours. Il savait que "Fighting Joe Clarke" assistait à un conseil de guerre libéral, à la suite d'une altercation entre M. McPherson et M. C.-E. Campbell directeur de l'"Edmonton Bulletin".

M. Gordon Forster, député Fermier-Uni, a demandé à l'orateur s'il allait traduire le maire à la barre de la Chambre. Mais rien n'a été décidé jusqu'à date.

Amnistie de prisonniers pour le 6 mai

OTTAWA—M. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, a annoncé, en Chambre des Communes, qu'il y aura amnistie pour un certain nombre de prisonniers, à l'occasion du jubilé du roi d'Angleterre

Cette amnistie sera basée sur un système général. Tout prisonnier condamné à six mois de prison ou plus, en bénéficiera. On donnera une réduction de sentence d'un mois par année de sentence. Celui qui aura été condamné à six mois de prison, aura une réduction de deux semaines.

La dernière amnistie générale accordee au Canada, eut lieu lors du soixantième anniversaire de la Confédération, en 1927.

L'aide du gouvernement aux provinces de l'Ouest

OTTAWA—Le gouvernement fédéral a renouvelé pour une autre année un emprunt de deux millions de dollars fait à l'Alberta, au mois d'avril dernier, portant intérêt à 4½ pour cent. La garantie est en bons du trésor de cette province.

Une somme de $15,000 a été mise à la disposition du ministère des mines pour rechercher des réservoirs souterrains d'eau dans la partie sud des provinces des prairies pour obvier à la sécheresse dans ces régions.

Un autre arrêté-en-conseil donne une garantie pour les paiements faits par les banques à charte à la province de la Saskatchewan pour l'achat de 5,000,000 minots de blé et de 5,000,000 minots d'avoine au nom de la Canadian Co-Operative Wheat Producers Ltd., avec intérêt au taux de 5 pour cent par année pour aider les agriculteurs de cette province.

Le gouvernement a accepté le renouvellement d'emprunts pour la somme totale de $6,403,353 faits à la province de la Saskatchewon pour un an, acceptant en garantie des bons du trésor de la province portant intérêt de 4½ pour cent par année.

L'adresse au Roi sera en français et en anglais

OTTAWA—L'adresse adoptée par les Communes et qui doit être présentée au roi à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son accession au trône sera grossoyée dans les deux langues officielles de notre pays. Sa Majesté recevra donc l'adresse que lui présentera M. Bennett—car M. Bennett doit être à Londres le 8 mai—en anglais et en français.

Sir George Perley a donné ces informations à la Chambre, en réponse à une interpellation de M. Chevrier, député d'Ottawa.

Entente concernant la classification du blé

OTTAWA—Une entente a été conclue entre l'hon. R.-B. Hanson, ministre du commerce, et une délégation de la Bourse du blé de Winnipeg, concernant les détails de la classification de blé séparé Garnet qui sera en vigueur, dès le premier août prochain. Les délégués étaient MM. John-I. McFarlane, S.-T. Smith, R.-T. Evans, A.-E. Darby et R.-W. Milner.

D'après les règlements actuels, le blé Garnet ne peut pas être classé comme blé dur numéro un. Après le 1er août, le blé Garnet aura ses qualités classées séparément, soit Garnet numéro 1 et Garnet numéro 2. Les détails concernant les changements seront annoncés plus tard.

Le ministre de France à Ottawa accorde deux prix spéciaux

OTTAWA — L'honorable Raymond Brugère, ministre de France au Canada, s'intéresse d'une façon toute particulière au mouvement théâtral français qui se poursuit avec tant de succès parmi les amateurs du Canada. A l'occasion du Festival National, qui a commencé à Ottawa lundi, M. Raymond Brugère accorde deux prix personnels spéciaux à l'acteur et à l'actrice qui interprèteront les deux principaux rôles dans la pièce française qui arrivera première au concours final.

La soirée française du festival national a eu lieu au Little Theatre le 23 avril.

Les autres groupes qui ont concouru sont: le Conservatoire National de Musique de Québec, avec "L'Aiglon"; le club dramatique Saint-Joachim, d'Edmonton, avec "Bon sang ne ment pas"; le club de l'Université d'Ottawa avec l'"Innocente", et la Rampe, d'Ottawa, avec "Chotard et Cie" (2e acte).

Grave accident à l'abbé Allyre Charest

EDMONTON — M. l'abbé Allyre Charest, secrétaire et chancelier du vicariat de Grouard, est dans un hôpital de cette ville, par suite d'un accident qui lui a enlevé les doigts d'une main. L'aviateur May a transporté le blessé en avion de Grouard à Edmonton (160 milles).

POUR RIRE

Leçon de grammaire

— Certains mots en ail forment leur pluriel en aux. Vantail fait vantaux; travail, travaux. Quel est celui d'entre vous qui pourrait me citer un autre exemple?

— Moi, M'sieu.

— Parlez...

— Eh bien!... marmaille, marmots!

Une leçon de grammaire

Une jeune veuve de nationalité étrangère s'est remariée en secondes noces avec un Français, qui l'initie aux finesses de la langue.

— Il ne faut pas confondre, lui dit-il, le mot second avec son synonyme deuxième. On dit second quand il n'y a que deux objets. Deuxième, au contraire, implique l'idée de troisième, quatrième, etc. Voyons si tu as compris. Ainsi, par exemple, Charles était ton premier mari; moi je suis le...?

Qu'est-ce qu'un fasciste?

Pharmacien de son état, M. Guérin prenait courageusement, à la tribune, la défense des agriculteurs, quand le commiiniste Renaud Jean s'exclama:

— Taisez-vous, espèce de fasciste!

— Mais qu'est-ce donc qu'un fasciste? s'inquiéta le député de la Manche.

— Un fasciste, répliqua le camarade Renaud Jean, c'est un homme comme vous.

— Ah bon! observa M. Peissel, nous voici fixés: un fasciste, c'est donc un pharmacien!

Dans l'hilarité générale, le député communiste s'empressa de cacher sa confusion dans son pupitre.

(Le Jour)